

SÉNAT DE BELGIQUE

**Le Sénat au cours
de la session de 2008-2009**

SOMMAIRE

I. Séance plénière.....	3
II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail	
1. Commission des Affaires institutionnelles.....	7
2. Commission de la Justice.....	9
3. Commission des Relations extérieures et de la Défense.....	14
4. Commission des Finances et des Affaires économiques.....	23
5. Commission de l'Intérieur et des Affaires administratives.....	27
6. Commission des Affaires sociales.....	32
7. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales.....	42
8. Commission spéciale du suivi des missions à l'étranger.....	43
9. Commission spéciale chargée d'examiner la crise financière et bancaire.....	44
10. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes	47
11. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes.....	50
12. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité.....	55
13. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques.....	57
14. Groupe de travail « Espace ».....	59
15. Groupe de travail « Dotations à des membres de la famille royale ».....	61
III. Commission parlementaire de concertation.....	62
IV. Assemblées internationales	
Conseil interparlementaire consultatif du Benelux.....	63
Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	65
Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.....	67
Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).....	69
Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne (COSAC).....	69
Union interparlementaire.....	70
Assemblée parlementaire euroméditerranéenne (APEM).....	73
V. Relations internationales	
1. Visites officielles du Président du Sénat à l'étranger.....	75
2. Personnalités étrangères reçues par le Président du Sénat	75
3. Ambassadeurs étrangers reçus par le Président du Sénat	79
4. Visites officielles de délégations étrangères au Sénat	79
5. Divers	81
VI Communication	
1. Relations avec les médias	85
2. Relations publiques	86
3. Plate-forme Démocratie et citoyenneté.....	87

I. Séance plénière

a) Nombre de séances

Lors de la session ordinaire 2008-2009, le Sénat a tenu **42** séances plénières (jusqu'au 9 juillet 2009 inclus), d'une durée totale de **153** heures.

b) Travail législatif

Ces travaux ont permis d'**adopter** :

- **1** projet de révision de la Constitution
- **56** projets de loi (procédure bicamérale *classique*);
- **20** projets de loi (procédure d'évocation);
- **20** propositions de loi déposées par des sénateurs ^(*) ;

(*)

1. *Proposition de loi insérant un article 10ter dans la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, en vue de suppléer, dans le cadre de la procédure de regroupement familial, à l'impossibilité de se procurer un acte de l'état civil et complétant l'article 628 du Code Judiciaire ; n° 4-77 (de M. Philippe Moureaux et de Mme Sfia Bouarfa)*
2. *Proposition de loi relative aux alternatives scientifiques à l'expérimentation animale dans le domaine de la recherche biomédicale et à la création d'un Centre belge de toxicogénomique ; n°4-242 (de M. Philippe Mahoux et consorts)*
3. *Proposition de loi modifiant les lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973, en vue de la publication des avis de la section de législation; n° 4-247 (de Mmes Isabelle Durant et Vera Dua, de M. Josy Dubié et de Mme Freya Piryns)*
4. *Proposition de loi instaurant dans le Code pénal une circonstance aggravante pour les auteurs de certaines infractions commises envers certaines personnes à caractère public ; n° 4-495 (de MM. Dirk Claes et Tony Van Parys)*
5. *Proposition de loi modifiant le Code judiciaire et la loi du 31 janvier 2007 sur la formation judiciaire et portant création de l'Institut de formation judiciaire, visant à confier à des experts externes la préparation et la correction de la partie écrite de l'examen d'aptitude professionnelle et du concours d'admission au stage judiciaire ; n° 4-677 (de M. Berni Collas)*
6. *Proposition de loi modifiant l'article 20 de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire ; n° 4-692 (de Mme Christine Defraigne et de M. Berni Collas)*
7. *Proposition de loi modifiant la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes visant à interdire le financement de la fabrication, de l'utilisation ou de la détention des armes à uranium ; n° 4-704 (de M. Philippe Mahoux)*
8. *Proposition de loi modifiant l'article 3bis, § 4, de l'arrêté royal n° 22 du 24 octobre 1934 relatif à l'interdiction judiciaire faite à certains condamnés et aux faillis d'exercer certaines fonctions, professions ou activités ; n° 4-787 (de MM. Wouter Beke, Hugo Vandenberghe, Tony Van Parys et Pol Van Den Driessche et de Mme Els Hoof)*
9. *Proposition de loi modifiant la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, en vue de l'agrément et du financement des équipes de soins palliatifs à domicile pour enfants ; n° 4-814 (de Mmes Myriam Vanlerberghe et Marleen Temmerman)*
10. *Proposition de loi complétant la loi sur les baux à loyer en ce qui concerne l'imputation au preneur des frais de médiation d'un agent immobilier ; n° 4-1047 (de Mme Els Schelfhout et de MM. Wouter Beke, Pol Van Den Driessche et Tony Van Parys)*
11. *Proposition de loi complétant les articles 189ter et 235ter du Code d'instruction criminelle ; n° 4-1091 (de M. Hugo Vandenberghe, de Mme Christine Defraigne, de MM. Patrik Vankrunkelsven, Francis Delpérée, Tony Van Parys, de Mme Sabine de Bethune et de M. Pol Van Den Driessche)*

- 14 propositions de résolution.

Procédure d'évocation

La Chambre a transmis au Sénat **58** textes évocables. Pendant la session actuelle, le Sénat a fait **28** fois usage du droit d'évocation.

c) Contrôle parlementaire

Au cours de la même session, le Sénat a entendu **544** demandes d'explications et **449** questions orales.

Par ailleurs, **1987** questions écrites ont été posées à ce jour.

-
12. *Proposition de loi modifiant le Code judiciaire visant à supprimer la mise à charge automatique de l'entière des dépens à la partie demanderesse en cas de requête unilatérale en divorce ; n° 4-1115 (de M. Philippe Mahoux)*
 13. *Proposition de loi visant à modifier la loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance ; n° 4-1149 (de M. Filip Anthuenis et de Mme Nele Lijnen)*
 14. *Proposition de loi modifiant la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone en ce qui concerne les incompatibilités pour les membres du Parlement de la Communauté germanophone ; n° 4-1225 (de M. Berni Collas, de Mme Sabine de Bethune, de MM. Philippe Monfils, Paul Wille et Philippe Mahoux, de Mme Myriam Vanlerberghe, de MM. José Daras et Philippe Moureaux et de Mme Isabelle Durant)*
 15. *Proposition de loi reportant la date d'entrée en vigueur de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique ; n° 4-1288 (de MM. Philippe Mahoux, Patrik Vankrunkelsven et Wouter Beke, de Mmes Christine Defraigne et Anne Delvaux, de M. Jacques Brotchi et de Mme Nahima Lanjri)*
 16. *Proposition de loi modifiant la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat ; n° 4-1317 (de M. Francis Delpérée)*
 17. *Proposition de loi modifiant la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat en vue d'augmenter le nombre annuel de candidats-notaires ; n° 4-1322 (de M. Francis Delpérée)*
 18. *Proposition de loi modifiant l'article 207bis du Code judiciaire, organisant l'accès des notaires à la fonction de conseiller suppléant au sein d'une cour d'appel ; n° 4-1337 (de M. Francis Delpérée)*
 19. *Proposition de loi mettant en équivalence le grade de master en droit, master en notariat, master en droit social et respectivement une licence ou un doctorat en droit, une licence en notariat, une licence en droit social en ce qui concerne les exigences de diplôme pour les professions juridiques dans les lois et règlements qui règlent une matière visée à l'article 78 de la Constitution ; n° 4-1376 (de MM. Hugo Vandenberghe, Francis Delpérée et Tony Van Parys, de Mme Christine Defraigne, de MM. Patrik Vankrunkelsven, Philippe Mahoux et Pol Van Den Driessche et de Mme Martine Taelman)*
 20. *Proposition de loi mettant en équivalence le grade de master en droit, master en notariat, master en droit social et respectivement une licence ou un doctorat en droit, une licence en notariat, une licence en droit social en ce qui concerne les exigences de diplôme pour les professions juridiques dans les lois et règlements qui règlent une matière visée à l'article 77 de la Constitution ; n° 4-1377 (de MM. Hugo Vandenberghe, Francis Delpérée et Tony Van Parys, de Mme Christine Defraigne, de MM. Patrik Vankrunkelsven, Philippe Mahoux et Pol Van Den Driessche et de Mme Martine Taelman)*

d) Débats d'actualité

Le Sénat a tenu des débats en séance plénière sur les thèmes suivants :

- la situation à Gaza;
- l'absence de la circulaire promise sur la régularisation des demandeurs d'asile;
- le financement structurel des centres de jours palliatifs;

e) Autres débats

Le Sénat a également tenu des débats en séance plénière sur les thèmes suivants :

- évaluation des congés thématiques (adoption des recommandations) (4-944);
- évaluation de la loi réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance (4-1114);
- évaluation de l'accueil des étrangers (adoption des recommandations) (4-1203);
- dotations à des membres de la Famille royale (adoption de recommandations) (4-1335).

f) Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité

Proposition d'une Directive du Parlement européen et du Conseil relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation (4-1148)

g) Conflits d'intérêts

La Constitution prévoit que, lorsqu'un conflit d'intérêts naît entre deux assemblées législatives et que celles-ci ne parviennent pas à le résoudre, le Sénat dépose devant le Comité de concertation un avis motivé sur le conflit en question.

Lors de la session ordinaire 2008-2009, le Sénat a émis **6** avis motivés sur des conflits d'intérêts :

- entre l'Assemblée de la Commission communautaire française et la Chambre des représentants à propos de la proposition de loi modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (Doc. Ch. 52-0037/1 - S 4-856) ;
- entre la Chambre des représentants et l'Assemblée de la Commission communautaire française à propos de la proposition de loi modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (Doc. Ch. 52-0039/1 - S 4-857) ;
- entre l'Assemblée de la Commission communautaire française et le Parlement flamand à propos de la proposition de décret relatif à l'interprétation des articles 44, 44bis et 62, § 1er, 7°, 9° et 10° du décret relatif à l'enseignement fondamental du

25 février 1997 (Parlement flamand, doc. 1163 (2006-2007) - N°s 1 à 7 - S 4-937) ;

- entre le Parlement wallon et le Parlement flamand à propos de la proposition de décret relatif à l'interprétation des articles 44, 44bis et 62, § 1er, 7°, 9° et 10°, du décret relatif à l'enseignement fondamental du 25 février 1997 (Parlement flamand, Doc. 1163 (2006-2007) - N°s 1 à 8 - S 4-1212) ;
- entre le Parlement wallon et la Chambre des représentants à propos de la proposition de loi modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (Doc. Chambre 52-0037 - S 4-1286) ;
- entre le Parlement wallon et la Chambre des représentants à propos de la proposition de loi modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (Doc. Chambre 52-0039 - S 4-1287).

*

* *

II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail

Durant la session 2008-2009, les commissions du Sénat ont tenu au total **322** réunions d'une durée totale de **575** heures et 15 minutes.

Travaux des diverses commissions :

1. Affaires institutionnelles

Président: M. Armand De Decker.

a. Législation

1. *Projet et proposition de révision de la Constitution adoptés*

- Révision de l'article 22bis de la Constitution; n° 4-800/1;
- Révision de l'article 150 de la Constitution (de M. Philippe Mahoux et M. Francis Delpérée); n° 4-1380/1;

2. *Projets de loi adoptés*

- Projet de loi spéciale modifiant l'article 26 de la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour d'arbitrage (renvoyé par la Chambre des représentants); n° 4-12/7;
- Projet de loi relevant de caducité certains projets de loi réglant une matière visée à l'article 77 de la Constitution; n° 4-584/1;
- Projet de loi modifiant la législation relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions, et professions et une déclaration de patrimoine, en ce qui concerne le dépôt de la déclaration de patrimoine; n° 4-1092/1;
- Projet de loi spéciale modifiant la législation relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions, et professions et une déclaration de patrimoine, en ce qui concerne le dépôt de la déclaration de patrimoine; n° 4-1093/1;
- Projet de loi fixant le prix de revient total du service des impôts régionaux, en exécution de l'article 68ter de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des communautés et des régions; n° 4-1153/1;

3. *Proposition de loi adoptée*

- Projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone en ce qui concerne les incompatibilités pour les membres du Parlement de la Communauté germanophone (de M. Berni Collas et consorts); n° 4-1225/1.

b. Conflits d'intérêts

- Conflit d'intérêts entre l'Assemblée de la Commission communautaire française et la Chambre des représentants à propos des propositions de loi modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (doc. Chambre, n^{os} 52-0037/1-15 et 52-39/1-12); n^{os} 4-856/1 et 4-857/1;
- Conflit d'intérêts entre l'Assemblée de la Commission communautaire française et le Parlement flamand à propos de la proposition de décret relatif à l'interprétation des articles 44, 44bis et 62, § 1er, 7^o, 9^o et 10^o du décret relatif à l'enseignement fondamental du 25 février 1997 (Parlement flamand, doc. 1163 (2006-2007) - N^{os} 1 à 7); n^o 4-937/1;
- Conflit d'intérêts entre le Parlement wallon et le Parlement flamand à propos de la proposition de décret relatif à l'interprétation des articles 44, 44bis et 62, § 1er, 7^o, 9^o et 10^o, du décret relatif à l'enseignement fondamental du 25 février 1997 (Parlement flamand, Doc. 1163 (2006-2007) - N^{os} 1 à 8); n^o 4-1212/1;
- Conflit d'intérêts entre le Parlement wallon et la Chambre des représentants à propos des proposition de loi modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (Doc. Chambre n^{os} 52-37/1-18 et 52-39/1-15); n^{os} 4-1286/1 et 4-1287/1;

c. Audition

- Révision de l'article 180 de la Constitution afin d'étendre le contrôle de la Cour des Comptes au-delà de sa compétence strictement limitée aux comptes de l'Etat; n^o 4-868/1;
 - M. Franki Vanstapel, premier président de la Cour des Comptes.

d. Constitution d'un groupe de travail *ad hoc*

- Révision de l'article 180 de la Constitution afin d'étendre le contrôle de la Cour des Comptes au-delà de sa compétence strictement limitée aux comptes de l'Etat; n^o 4-868/1;

La commission a décidé de constituer un groupe de travail *ad hoc*.

*
* * *

2. Justice

Président : M. Patrik Vankrunkelsven

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi-programme (n° 4-1050/1);
- Projet de loi relative à la continuité des entreprises (n° 4-995/1);
- Projet de loi modifiant la législation relative aux cadres temporaires dans les cours d'appel et les parquets généraux (n°. 4-1057/1);
- Projet de loi modifiant la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine (n° 4-497/1-5);
- Projet de loi abrogeant la loi du 11 avril 1936 permettant au gouvernement d'interdire l'entrée en Belgique de certaines publications étrangères (n° 4-594/1-5);
- Projet de loi portant des dispositions diverses (n° 4-1250);
- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'entraide judiciaire, fait à Washington D.C. Le 25 juin 2003;
 - 2° Instrument fait à Bruxelles le 16 décembre 2004, visé par l'article 3, 2., de l'Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'entraide judiciaire, fait le 25 juin 2003, concernant l'application de la Convention entre le Royaume de Belgique et les États-Unis d'Amérique concernant l'entraide judiciaire en matière pénale, signée le 28 janvier 1988 (n° 4-1183);
- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'extradition, fait à Washing D.C. le 25 juin 2003;
 - 2° Instrument, fait à Bruxelles le 16 décembre 2004, visé par l'article 3, 2., de l'Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'extradition, fait le 25 juin 2003, concernant l'application de la Convention entre le Royaume de Belgique et les États-Unis d'Amérique, signée le 27 avril 1987 (n° 4-1184/1);
- Projet de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne le lieu du mariage (n° 4-1255/1);
- Projet de loi portant assentiment à la Convention européenne sur la valeur internationale des jugements répressifs, faite à la Haye le 28 mai 1970 (n° 4-1266);

2. Propositions de loi adoptées

- Proposition de loi modifiant l'article 31 de la loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire) (de M. Bernis Collas) (n° 4-86/1);
- Proposition de loi modifiant l'article 20 de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire (de Mme Christine Defraigne et M. Berni Collas) (n° 4-692/1);
- Proposition de loi instaurant dans le Code pénal une circonstance aggravante pour les auteurs de certaines infractions commises envers certaines personnes à caractère public (de MM. Dirk Claes et Tony Van Parys) (n° 4-495/1);
- Proposition de loi modifiant l'article 3bis, § 4, de l'arrête royal n° 22 du 24 octobre 1934 relatif à l'interdiction judiciaire faite à certains condamnés et aux faillis d'exercer certaines fonctions, professions ou activités (de M. Wouter Beke et consorts) (n° 4-787/1);
- Proposition de loi complétant les articles 189ter et 235ter du Code d'instruction criminelle (de M. Hugo Vandenberghe et consorts) (n° 4-1091/1);
- Proposition de loi modifiant le Code judiciaire visant à supprimer la mise à charge automatique de l'entière des dépens à la partie demanderesse en cas de requête unilatérale en divorce (de M. Philippe Mahoux) (n° 4-1115/1);
- Proposition de loi modifiant le Code judiciaire et la loi du 31 janvier 2007 sur la formation judiciaire et portant création de l'Institut de formation judiciaire, visant à confier à des experts externes la préparation et la correction de la partie écrite de l'examen d'aptitude professionnelle et du concours d'admission au stage judiciaire (de M. Berni Collas) (n° 4-677/1);
- Proposition de loi complétant la loi sur les baux à la loyer en ce qui concerne l'imputation au preneur des frais de médiation d'un agent immobilier (de Mme Els Schelfhout et Consorts) (n° 4-1047/1);
- Proposition de loi modifiant la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat en vue d'augmenter le nombre annuel de candidats-notaires (de M. Francis Delpérée) (n° 4-1322/1);
- Proposition de loi modifiant l'article 207bis du Code judiciaire, organisant l'accès des notaires à la fonction de conseiller suppléant au sein d'une cour d'appel (de M. Francis Delpérée) (n° 4-1337/1);
- Proposition de loi modifiant la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat (de M. Francis Delpérée) (n° 4-1317);
- Proposition de loi relative à la réforme de la cour d'assises (de M. Philippe Mahoux) (n° 4-924/1) ;
- Proposition de loi relative aux méthodes de recueil des données des services de renseignement et de sécurité (de M. Hugo Vandenberghe et consorts) (n° 4-1053) ;

3. Proposition de résolution adoptée

- Proposition de résolution relative à la réalisation d'une étude scientifique sur l'assassinat de Julien Lahaut (de M. Pol Van Den Driessche et consorts) (n° 4-1049/1);

b. Rapports annuels – Débats – Auditions

- Proposition de loi modifiant l'article 31 de la loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire (de M. Berni Collas) (n° 4-86/1);
 - Audition de M. Dirk Calemyn, chef de la police maritime
- a) Proposition de loi modifiant le Code pénal en vue de sanctionner l'empiètement sur les autorités judiciaires (de Mme Isabelle Durant et consorts) (n° 4-186/1);
 - b) Proposition de loi insérant un article 317 dans le Code pénal (de MM. Hugo Vandenberghe et Tony Van Parys) (n° 4-21/1);
 - Audition de M. Joachim, premier président de la cour d'appel de Liège
 - Audition de représentants du Conseil supérieur de la Justice
- Proposition de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne la notification de la cessation unilatérale de la cohabitation légale (de MmeMartine Taelman) (n° 4-967/1);
 - Audition de représentants de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice
- a) Proposition de loi relative à la réforme de la cour d'assises (de M. Philippe Mahoux) (n° 4-924/1);
 - b) Proposition de loi organisant un recours contre les arrêts de la cour d'assises (de M. Philippe Monfils) (n° 4-149/1)

Audition de

- M. Verstraeten, professeur à la Katholieke Universiteit Leuven
- représentants du Conseil supérieur de la Justice
- Échange de vues avec des représentants des services de renseignements et de sécurité
- Exposé de M. Stefaan De Clerck, ministre de la Justice, sur sa politique en matière de surveillance électronique;
- a) Proposition de loi relative aux méthodes de recueil des données de services de renseignement et de sécurité (de M.Hugo Vandenberghe et consorts) (n°4-1053/1);
 - b) Proposition de loi modifiant l'article 8 de la loi du 30 novembre 1998 organique des services de renseignement et de sécurité, visant à exclure des organisations criminelles, les organisations dont l'objet est exclusivement d'ordre politique, syndical, philanthropique, philosophique ou religieux (de M. Philippe Mahoux) (n° 4-1139);

Audition de

- M.A. Risopoulos, Ordre des barreaux francophones et germanophe
- M. P. Hoffströssler, Orde van Vlaamse balies
- M. Lambert, Ligue des Droits de l'Homme
- M. A. Vandoren, OCAM
- M. G. Rapaille, Comité R

- de M. P. Deltour et Mme M. Simonis, AGJPB
 - M. M. Hellemans, SGRS
 - M. A. Winants, Sûreté de l'État
 - M. J. Vander Velpen, Liga van de Mensenrechten
 - de MM. F. Schins et S. Guenter, respectivement procureur général et avocat général près la cour d'appel de Gand
 - M. J. Delmulle, procureur fédéral
- a) Proposition de loi relative à l'accouchement discret (de M. Philippe Monfils et consorts) (n° 4-1138/1)
 - b) Proposition de loi modifiant le Code civil, la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994 et la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, afin de permettre l'accouchement anonyme (de M. Philippe Monfils) (n° 4-152/1);
 - Proposition de loi modifiant le Code civil afin de permettre l'accouchement discret (de M. Guy Swennen) (n° 4-358/1);
 - d) Proposition de loi complétant le Code civil par des dispositions relatives à l'accouchement discret (de Mme Nahima Lanjri et consorts) (n° 4-999/1);

Audition

- du dr. René Hoksbergen, professeur à l'Universiteit Utrecht
 - du dr. Anne Verougstraete, gynécologue à la VUB;
 - du professeur Michel Verwilghen, Conseil supérieur de l'Adoption
 - de Mme Jehanne Sosson, professeur à l'UCL
 - de M. Bernard Devos, délégué général aux droits de l'enfant;
 - de Mme Ankie Vandekerckhove, Kinderrechtencommissaris;
 - de Mme Sophie Lazard, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) – Adoption
 - de M. Jo Labens, coordinateur vzw Gewenst Kind
 - de Mme Frédérique Van Houcke, Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE)
- a) Proposition de loi relative à la parenté sociale (de M. Christophe Collignon et consorts) (n° 4-34/1);
 - b) Proposition de loi instaurant des dispositions de base en matière de parenté sociale (de M. Guy Swennen) (n° 4-359/1);
 - c) Proposition de loi instaurant l'acte légal de parenté sociale (de M. Guy Swennen) (n° 4-360/1);
 - Proposition de loi introduisant la parentalité sociale dans le Code civil (de M. Jean-Paul Procureur) (n° 4-382/1);
 - e) Proposition de loi complétant le Code civil par des dispositions relatives à la parenté sociale (de Mme Sabine de Bethune et consort) (n° 4-670/1);
 - f) Proposition de loi instaurant le droit de codécision pour les beaux-parents (de Mme Martine Taelman) (n° 4-1120/1)

Audition de

- Mme Mieke Van Hecke, directeur général du Vlaams Secretariaat van het Katholiek Onderwijs
- M. Jean-Luc Agosti, directeur général adjoint de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

- de heer Béague, représentant de la Fondation Dolto

c. Divers

- Demande de levée de l'immunité d'un sénateur (n° 4-1041);
- Visite au Centre national de surveillance électronique.

*
* *

3. Relations extérieures et Défense

Présidente : Mme Marleen Temmerman.

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

1.1. Projets de loi portant assentiment aux actes internationaux

- Projet de loi portant assentiment à l'avenant n° 6 à l'Accord conclu entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République française concernant l'exécution en commun d'un programme d'observation de la terre, signé à Paris le 12 octobre 2006; n° 4-675/1;
 - Projet de loi portant assentiment au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, fait à Kiev le 21 mai 2003; n° 4-818/1;
 - Projet de loi portant assentiment au Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption, fait à Strasbourg le 15 mai 2003; n° 4-819/1;
 - Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et la République de Corée, signée à Bruxelles le 5 juillet 2005; n° 4-820/1;
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre les Gouvernements des États du Benelux et le Gouvernement du Commonwealth des Bahamas relatif à la suppression de l'obligation du visa de voyage pour les titulaires d'un passeport diplomatique et officiel ou de service, conclu par Échange de lettres signées à Washington D.C. le 2 février 2006 et le 3 mars 2006; n° 4-821/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et la République Orientale de l'Uruguay, signée à Montevideo le 22 novembre 2006; n° 4-822/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention internationale de 2001 sur le contrôle des systèmes antisalissure nuisibles sur les navires, et aux Annexes, faites à Londres le 5 octobre 2001; n° 4-847/1;
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération et d'assistance mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Kazakhstan, signé à Bruxelles le 5 décembre 2006; n° 4-848/1;
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République de Croatie sur l'exercice d'une activité à but lucratif par certains membres de la famille de membres du personnel diplomatique et consulaire, signé à Zagreb le 30 mai 2005; n° 4-871/1;
 - Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et la Bosnie-Herzégovine, signée à Bruxelles le 6 mars 2006; n° 4-881/1;
 - Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Gouvernement belge et le Gouvernement macédonien, signée à Bruxelles le 13 février 2007; n° 4-882/1;

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Gouvernement de la République du Mozambique concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Bruxelles le 18 juillet 2006; n° 4-883/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et la République de l'Inde, signée à New Delhi le 3 novembre 2006; n° 4-894/1;
- Projet de loi portant assentiment au Traité sur un système d'information européen concernant les véhicules et les permis de conduire (EUCARIS), fait à Luxembourg le 29 juin 2000; n° 4-897/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur l'assurance soins de santé entre le Royaume de Belgique et l'Australie, signée à Canberra le 10 août 2006; n° 4-898/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'amendement à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, adopté à Almaty le 27 mai 2005; n° 4-899/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord cadre entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République française sur la coopération sanitaire transfrontalière, signé à Mouscron le 30 septembre 2005; n° 4-912/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite à usage civil entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, fait à Helsinki le 9 septembre 2006; n° 4-913/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite (GNSS) à usage civil entre la Communauté européenne ainsi que ses États membres et le Royaume du Maroc, fait à Bruxelles le 12 décembre 2006; n° 4-914/1;
- Projet de loi portant assentiment au Protocole additionnel, signé à Rabat le 19 mars 2007, à la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume du Maroc sur l'assistance aux personnes détenues et le transfèrement des personnes condamnées, signée à Bruxelles le 7 juillet 1997; n° 4-940;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine sur le transfèrement des personnes condamnées, signé à Bruxelles le 8 novembre 2006; n° 4-941/1;
- Projet de loi portant assentiment au Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, fait à Strasbourg le 8 novembre 2001; n° 4-943/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo en vue d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude et l'évasion fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et au Protocole, signés à Bruxelles le 23 mai 2007; n° 4-946/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République du Rwanda tendant à éviter la double imposition et à prévenir la fraude et l'évasion fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et au Protocole, signés à Kigali le 16 avril 2007; n° 4-947/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord relatif à la participation de la République de

- Bulgarie et de la Roumanie à l'Espace économique européen, et à l'Acte final, faits à Bruxelles le 25 juillet 2007; n° 4-978/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République du Chili sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, fait à Bruxelles le 6 décembre 2007; n° 4-1042/1;
 - Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - Convention relative aux droits des personnes handicapées,
 - Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées,
 adoptés à New York le 13 décembre 2006; n° 4-1069/1;
 - Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume du Maroc tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu, signée à Bruxelles le 31 mai 2006; n° 4-1088/1;
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Bosnie-et-Herzégovine, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Luxembourg le 16 juin 2008; n° 4-1089/1;
 - Projet de loi portant assentiment à la Décision du Conseil de l'Union européenne du 7 juin 2007 relative au système des ressources propres des Communautés européennes; n° 4-1090/1;
 - Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° Protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République d'Albanie,
 - 2° Protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Croatie,
 signés à Bruxelles le 9 juillet 2008; n° 4-1109/1;
 - Projet de loi portant assentiment à et exécution de l'Avenant, signé à Bruxelles le 12 décembre 2008, à la Convention entre la Belgique et la France tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur les revenus, signée à Bruxelles le 10 mars 1964 et modifiée par les Avenants du 15 février 1971 et du 8 février 1999; n° 4-1143/1;
 - Projet de loi portant assentiment à la Convention d'Unidroit sur l'affacturage international, faite à Ottawa le 28 mai 1988; n° 4-1158/1;
 - Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République tunisienne tendant à éviter la double imposition et à prévenir la fraude et l'évasion en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et au Protocole, signés à Tunis le 7 octobre 2004; n° 4-1163/1;
 - Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'entraide judiciaire, fait à Washington D.C. le 25 juin 2003;
 - 2° Instrument, fait à Bruxelles le 16 décembre 2004, visé par l'article 3, 2., de l'Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'entraide judiciaire, fait le 25 juin 2003, concernant l'application de la Convention entre le Royaume de Belgique et les États-Unis d'Amérique concernant l'entraide judiciaire en matière pénale, signée le 28 janvier 1988; n° 4-1183/1;

- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'extradition, fait à Washington D.C. le 25 juin 2003;
 - 2° Instrument, fait à Bruxelles le 16 décembre 2004, visé par l'article 3, 2., de l'Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'extradition, fait le 25 juin 2003, concernant l'application de la Convention d'extradition entre le Royaume de Belgique et les États-Unis d'Amérique, signée le 27 avril 1987; n° 4-1184/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention internationale de 2001 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soude, et à l'Annexe, faites à Londres le 23 mars 2001; n° 4-1188/1;
- Projet de loi portant assentiment au Protocole de 1996 modifiant la Convention de 1976 sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes, fait à Londres le 2 mai 1996; n° 4-1192/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme, faite à Varsovie le 16 mai 2005; n° 4-1292/1;
- Projet de loi portant assentiment à la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, faite à New York le 14 septembre 2005; n° 4-1293/1;
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République du Pérou sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, fait à Bruxelles le 24 juin 2008; n° 4-1308/1;
- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants:
 - 1° Accord instituant la Conférence européenne de biologie moléculaire, fait à Genève le 13 février 1969,
 - 2° Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, fait à Genève le 10 mai 1973; n° 4-1325/1;

1.2. Autres projets de loi adopté

- Projet de loi-programme; n° 4-1050/1;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 4-1051/1;

2. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution visant à lutter contre les mutilations génitales féminines; n° 4-533/1;
- Proposition de résolution relative à la promotion d'une protection sociale universelle de la santé; n° 4-832/1;
- Proposition de résolution relative au soutien énergique de la Belgique et de l'UE à la force de maintien de la paix des Nations unies dans l'Est du Congo; n° 4-992/1;

- Proposition de résolution sur la Conférence d'examen de Durban 2009; n° 4-998/1;
- Proposition de résolution relative à la survie des enfants dans les pays en développement; n° 4-1071/1;
- Proposition de résolution visant à la ratification rapide de la Convention sur les armes à sous-munitions signée à Oslo les 2, 3 et 4 décembre 2008; n° 4-1101/1;
- Proposition de résolution relative à la politique en matière de non-prolifération, de désarmement nucléaire et de systèmes antibalistiques (missile défense); n° 4-1111/1;
- Proposition de résolution visant à intensifier la lutte contre la tuberculose; n° 4-1123/1;
- Proposition de résolution visant à poursuivre les efforts pour éliminer la lèpre dans le monde; n° 4-1157/1;
- Proposition de résolution relative à la situation des droits humains en Tunisie à l'occasion du 21e anniversaire de l'arrivée au pouvoir de Ben Ali; n° 4-1179/1;
- Proposition de résolution relative à la militante iranienne des droits de l'homme Shirin Ebadi; n° 4-1216/1;
- Proposition de résolution relative à la commémoration de la journée Mandela; n° 4-1373/1;

b. Débats - Auditions

1. *Débats - Auditions*

- Proposition de résolution relative à une nouvelle politique générale belge de lutte contre la faim dans la perspective de la crise alimentaire mondiale (de M. Philippe Mahoux et Mme Olga Zrihen); n° 4-767/1;
 - Mme Martine Van Dooren, Ministre-Conseiller, institutions spécialisées des Nations unies;
- Proposition de résolution relative à la création d'un Fonds mondial de la santé (de Mme Marleen Temmerman et consorts); n° 4-832/1;
 - M. Gorik Ooms, Universiteit Gent;
- Proposition de résolution relative à la situation en Géorgie (de Mme Margriet Hermans et consorts); n° 4-927/1;
 - M. Luc Van den Brande, co-rapporteur de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie;
- La situation en Caucasic.-
 - S.E. M. Vadim Loukov, ambassadeur de la Fédération de Russie;

- S.E. Mme Salome Samadashvili, ambassadeur de Géorgie;
- Proposition de résolution relative au soutien énergique de la Belgique et de l'UE à la force de maintien de la paix des Nations unies dans l'Est du Congo; n° 4-992/1;
 - M. Charles Michel, ministre de la Coopération au Développement;
- Proposition de résolution sur la Conférence d'examen de Durban 2009; n° 4-998/1;
 - M. Jozef De Witte, directeur du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme;
 - M. Edouard Delruelle, directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme;
 - M. Radouane Bouhlal, président du MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie);
 - Mme Nathalie Rondeux, attachée à la direction générale des Affaires multilatérales et de la Mondialisation (DGM), Département Nations Unies du SPF Affaires étrangères;
- Proposition de résolution sur le sommet du 60e anniversaire de l'OTAN (3 et 4 avril 2009) (de MM.François Roelants du Vivier et Philippe Monfils); n° 4-1233/1;
 - S.E. M. Frans Van Daele, représentant permanent de la Belgique auprès de l'OTAN;
- Le plan d'action national de la Belgique pour la mise en oeuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies; n° 4-1388/1;
 - Lieutenant colonel Annicq Bergmans, administrateur militaire;
 - Mme Marion Van Offelen, direction générale Coopération au développement;
 - Mme Katelijn De Nijs, SPF Affaires étrangères, Direction Nations Unies;
 - MM. Tim Van Belleghem et Jean-Paul Claeys, représentants de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense;
 - M. Jean Cornet d'Elzius, représentant de M. Charles Michel, ministre de la Coopération au développement;
- La situation à Gaza :
 - Échange de vues avec M. Karel De Gucht, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères;
 - Évaluation du "Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement" à Accra (du 2 au 4 septembre 2008) :
 - M. Carl Michiels, directeur de la Coopération Technique belge (CTB);
 - Mme Els Hertogen (11.11.11);
- Questions d'actualité en matière de Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) :

- M. Javier Solana, Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne;
- Note de politique "Le droit à la santé et aux soins de santé" :
 - M. Charles Michel, ministre de la Coopération au Développement;
- Rapport 2006-2008 de l'Évaluateur Spécial de la Coopération au développement :
 - M. Dominique de Crombrughe, Évaluateur Spécial;
 - M. Charles Michel, ministre de la Coopération au Développement;
- Programme législatif et de travail de la Commission européenne pour 2009 - "Agir dès maintenant pour une Europe meilleure" :
 - M. Jean De Ruyt, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne;
 - Didier Seeuws, Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Union européenne;
- Préparation de la présidence belge de l'Union européenne en 2010 - Etat d'avancement :
 - M. Olivier Chastel, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de la Préparation de la Présidence européenne, adjoint au Ministre des Affaires étrangères.- Echange de vues;
- Les priorités de la présidence tchèque de l'UE :
 - S.E. M. Vladimir Müller, ambassadeur de Tchéquie en Belgique;
- Exposé de M. Jaap de Hoop Scheffer, secrétaire général de l'OTAN, sur les nouveaux défis de l'alliance.

2. *Briefings et debriefings sur les conseils européens des*

- 15 & 16 octobre 2008 (M. Yves Leterme, premier ministre);
- 11 & 12 décembre 2008 (M. Yves Leterme, premier ministre);
- 18 & 19 juin 2009 (M. Herman Van Rompuy, premier ministre)
- Résultats du Conseil européen du 5 avril 2009 - rencontre avec Monsieur Barack Obama (M. Herman Van Rompuy, premier ministre);

3. *Entretiens - Rencontres*

- Rencontre d'une délégation parlementaire du Royaume-Uni sous la direction de Lord Grenfell et Lord Montgomery;

- Rencontre de M. Grigol Vashadze, ministre des Affaires étrangères de Géorgie;
- Rencontre de M. Charles MGONE, Executive Director de *EDCTP (European and Developing Countries Clinical Trials Partnership)*;
- Rencontre de Mme Sima Samar, présidente de la Commission afghane indépendante des droits de la personne, sur les droits de l'homme en Afghanistan;
- Rencontre de Mme Nawal El Saawadi, écrivaine, médecin et défenseur des droits de la femme;
- Rencontre de :
 - M. Augustin NSANZE, ministre des Affaires étrangères du Burundi;
 - Mme Clotilde NIZIGAMA, ministre des Finances du Burundi;
 - une délégation parlementaire burundaise.

4. Journées d'études - Colloques

4.1. Renforcement des relations politiques et économiques entre la Russie et la Belgique (26.11.2008)

"Évaluation et perspectives du dialogue politique entre la Russie et la Belgique sur les problèmes de l'actualité européenne et internationale".-

- Débat avec S.E.M. Vadim Loukov, ambassadeur de Russie en Belgique, et M. l'ambassadeur Willy De Buck;

"Coopération économique entre la Russie et la Belgique : état des lieux, possibilités et problèmes de développement".-

- Débat avec M. Sergueï Kouznetsov, représentant commercial de Russie en Belgique et au Luxembourg, M. Bulat Subaev, directeur général de Lukoil-Belgium, M. Werner Cautreels, président de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise pour la Russie, et M. Marc Verwilghen, sénateur.-

"Rôle des parlements russe et belge dans le développement de la coopération : les possibilités pour la nouvelle dynamique dans le domaine politique et législatif".-

- Débat avec M. Pol Van Den Driessche, sénateur, M. Georges Dallemagne, vice-président de la commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants, M. Vassili Likhatchev, vice-président du Comité pour les Relations internationales du Conseil de la Fédération de Russie, et M. Andrey Klimov, vice-président du Comités pour les Relations internationales de la Douma d'État.

4.2. Séminaire "Survie des enfants" (31.03.2009)

Survie des enfants - esquisse de la situation

- de Mme Renée Van de Weerd, Conseillère Survie des Enfants, UNICEF;

- du Professeur Patrick Kolsteren, Chef de l'Unité de Nutrition et de la Santé, Institut de Médecine Tropicale Anvers.

Réflexion sur l'Afrique

- du Docteur Souleymane Diallo, Unicef Bénin, et Docteur Alban Quenum, Directeur de la Santé Familiale Gezondheid, ministère du Bénin;
- de M. Youssef Cissé, expert en Eau, Assainissement et Hygiène (WaSH), ONG CREPA Mali;
- de Mme Marie-Claire Kikontwe, sénatrice, République Démocratique du Congo;
- du Docteur Karel Gyselinck, expert Santé, Coopération Technique Belge.

4.3. Stop à la violence faite aux enfants dans le Sud (12.05.2009)

- "Violence quotidienne : portrait de la situation et recommandations pour les autorités" : Prof. Dr. Paulo Sérgio Pinheiro, universités de Brown (USA) et de Sao Paulo;
- "Violences quotidiennes en Afrique de l'Ouest" : Mme Anastasie Koudoh, Coordinatrice des campagnes du Bureau Régional de Plan en Afrique de l'Ouest;
- "Violence quotidienne et coopération au développement belge" : M. Hans De Greve, chargé de plaidoyer chez Plan Belgique.

4.4. Colloque "La lutte contre le SIDA" (18.05.2009)

Avec :

- Peter Piot, ancien directeur exécutif de l'ONUSIDA et ancien secrétaire général adjoint de l'ONU;
- professeur Marie Laga, Institut de Médecine Tropicale, Anvers;
- M. Vladimir Martens, directeur de l'Observatoire du SIDA et des sexualités;
- Dr. Paul Stoffels, président de la Recherche et du Développement des produits pharmaceutiques de Janssen Pharmaceutica et Johnson & Johnson.

*

* *

4. Finances et Affaires économiques

Président : M. Wouter Beke.

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi-programme; n° [4-1050/4](#).
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° [4-1051/4](#).
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II); n° [4-1052/4](#).
- Projet de loi modifiant la loi du 16 novembre 1993 fixant la Liste Civile pour la durée du règne du Roi Albert II, l'attribution d'une dotation annuelle et viagère à Sa Majesté la Reine Fabiola et l'attribution d'une dotation annuelle à Son Altesse Royale le Prince Philippe et la loi du 7 mai 2000 attribuant une dotation annuelle à Son Altesse Royale le Prince Philippe, une dotation annuelle à Son Altesse Royale la Princesse Astrid et une dotation annuelle à Son Altesse Royale le Prince Laurent; n° [4-1054/1](#).
- Projet de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 en ce qui concerne la déduction pour habitation propre et unique; n° [4-1055/1](#).
- Projet de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 en ce qui concerne l'imputation de la déduction fiscale de l'emprunt hypothécaire de l'habitation unique; n° [4-1056/1](#).
- Projet de loi portant approbation des Résolutions 63-2 et 63-3 du Conseil des Gouverneurs du Fonds Monétaire International et relatif à l'amendement des statuts du Fonds Monétaire International; n° [4-1074/1](#).
- Projet de loi portant modification de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations; n° [4-1096/1](#).
- Projet de loi modifiant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses; n° [4-1097/1](#).
- Projet de loi relatif aux voies de recours concernant la loi du (...) relative à la réassurance; n° [4-1099/1](#).
- Projet de loi de relance économique; n° [4-1199/1](#).
- Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les contrats d'assurance maladie, la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre et la loi du 20 juillet 2007 modifiant, en ce qui concerne les contrats privés d'assurance maladie, la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre; n° [4-1235/1](#).
- Projet de loi portant modification de la loi du 17 janvier 2003 concernant les recours et le traitement des litiges à l'occasion de la loi du 17 janvier 2003 relative au statut du régulateur des secteurs des postes et télécommunications belges; n° [4-1249/1](#).
- Projet de loi portant des dispositions diverses; n° [4-1250/1](#).
- Projet de loi autorisant le Ministre des Finances à consentir des prêts au Grand-Duché de Luxembourg; n° [4-1256/1](#).

- Projet de loi modifiant la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers; n° [4-1257/1](#).
- Projet de loi modifiant les articles 199ter et 212 de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques; n° [4-1314/1](#).
- Projet de loi visant à modifier le Code de la taxe sur la valeur ajoutée; n° [4-1381/1](#).
- Projet de loi assurant la transposition de la directive 2007/44/CE relative aux procédures et critères d'évaluation applicables à l'évaluation prudentielle des acquisitions et des augmentations de participation dans des entités du secteur financier; n° [4-1382/1](#).
- Projet de loi portant confirmation des arrêtés royaux pris en application de l'article 13 de la loi-programme du 8 juin 2008; n° [4-1383/1](#).
- Projet de loi portant modification de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations; n° [4-1385/1](#).

2. Propositions de loi adoptées

- Proposition de loi modifiant la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes visant à interdire le financement de la fabrication, de l'utilisation ou de la détention des armes à uranium (de M. Philippe Mahoux); n° [4-704/1](#).

b. Débats, auditions, échanges de vues.

La crise financière nationale et internationale, et ses conséquences; n° 4-957/1.

- M. Yves Leterme, premier ministre ;
- M. Didier Reynders, ministre des Finances ;
- MM. J. Vanhevel en M. Vermaerke, respectivement président et administrateur général de Febelfin ;
- M. Guy Quaden, gouverneur de la Banque nationale de Belgique ;
- M. Jean-Paul Servais, président de la Commission bancaire, financière et des assurances

Exposé de M. Carl Devlies, Secrétaire d'État à la coordination de la lutte contre la fraude, adjoint au Premier ministre et au ministre de la Justice, sur son plan d'action contre la fraude fiscale et sociale.

Les mesures fiscales envisageables afin, d'une part de maintenir la solvabilité des entreprises, et, d'autre part de rétablir la confiance des entrepreneurs et des actionnaires.

- M. Etienne Cooreman, ancien président de la commission des Finances ;
- M. Ivan Van de Cloot, Chief Economist Itinera Institute asbl.

Échange de vues sur l'application de la loi du 16 juillet 2008 modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 et organisant une fiscalité forfaitaire des droits d'auteur et des droits voisins.

La sûreté de l'approvisionnement en gaz naturel.

- M. Dominique Woitrin, directeur de la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) ;
- M. Pascal De Buck, Member of the Executive Board, Fluxys;
- Prof. dr. ir. William D'haeseleer, Director of the University of Leuven Energy Institute.

1° Proposition de loi visant à fixer un délai de zéro tage pour les ouvertures de crédit (de Mme Olga Zrihen et Mme Joëlle Kapompolé); n° [4-522/1](#) ;

2° Proposition de loi modifiant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation, portant diverses mesures visant à lutter contre le "crédit facile" (de Mme Christiane Vienne et consorts); n° [4-858/1](#) ;

3° Proposition de loi modifiant la législation sur le crédit à la consommation et le crédit hypothécaire en ce qui concerne la publicité (de M. Wouter Beke et consorts); n° [4-1081/1](#).

- M. Mohammed El Omari, juriste auprès de la Plateforme "Journée sans crédit" ;
- Mme Anne Defossez, directrice de la Plateforme "Journée sans crédit" ;
- Maître Frédéric de Patoul, avocat ;
- M. Ivo Mechels et de Mme Anne-Lise Evrard, représentants de Test-Achats ;
- Prof. R. Steennot, UGent ;
- M. Piet Van Baeveghem, représentant de Febelfin/UPC (Union Professionnelle du Crédit) ;
- M. Thierry Martin, conseiller au Cabinet du secrétaire d'État à la Lutte contre la Pauvreté, adjoint à la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes, M. Jean-Marc Delizée.

Les conséquences des décisions de l'Assemblée Générale de Fortis Holding SA.

- professeur Hilde Laga, Instituut Vennootschapsrecht KULeuven;
- professeur Christoph Van der Elst (UGent).

Audition du Baron Prof. Em. Dr. Alexandre Lamfalussy et MM. Geert Noels et Daniël Gros du "Comité de haut niveau pour une nouvelle architecture financière", sur le rapport intermédiaire de ce comité, présenté le 23 février 2009.

Audition du Prof. Herman Daems et de M. Philippe Lambrecht, respectivement président et secrétaire de la commission Corporate Governance, sur la nouvelle version du code de Corporate Governance.

- 1° Proposition de loi instituant auprès du Service public fédéral de programmation Développement durable un Conseil de l'investissement socialement responsable (de M. Philippe Mahoux); n° [4-723/1](#) ;
- 2° Proposition de loi modifiant la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes visant à interdire le financement de la fabrication, de l'utilisation ou de la détention des armes à uranium (de M. Philippe Mahoux); n° [4-704/1](#) ;
- 3° Proposition de loi organisant une épargne-pension socialement responsable à dimension solidaire (de M. Philippe Mahoux); n° [4-705/1](#).
 - Mme M. Arena, ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes, sur l'Étude portant sur une proposition de définition d'une norme légale d'investissement socialement responsable.

Flexicurité.

- M. Vladimir Spidla, commissaire européen chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des Chances.

Audition de M. A. Lamfalussy, Président du Comité de haut niveau pour une nouvelle architecture financière, sur le rapport final du Comité

*
* *
*

5. Intérieur et Affaires administratives

Président : M. Philippe Moureaux.

a. Législation

1. *Projets de loi adoptés*

- Projet de loi-programme; n° 4-1050/1-8.
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 4-1051/1-7.
- Projet de loi modifiant la loi du 19 mai 1994 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour l'élection du Parlement européen; n° 4-1186/1-3.
- Projet de loi modifiant la loi du 19 mai 1994 réglementant la campagne électorale, concernant la limitation et la déclaration des dépenses électorales engagées pour les élections du Parlement wallon, du Parlement flamand, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement de la Communauté germanophone, et fixant le critère de contrôle des communications officielles des autorités publiques; n° 4-1187/1-3.
- Projet de loi modifiant la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen; n° 4-1252/1 et 3 ;
- Projet de loi portant diverses modifications en matière électorale; n° 4-1253/1-4 ;
- Projet de loi portant des dispositions diverses relatives à l'asile et à l'immigration; n° 4-1251/1-3.
- Projet de loi portant des dispositions diverses; n° 4-1250/2-7.

2. *Propositions de loi adoptées*

- Proposition de loi modifiant les lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973, en vue de la publication des avis de la section de législation (de Mme Isabelle Durant et consorts); n° 4-247/1-5 ;
- Proposition de loi modifiant l'article 12bis de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (de M. Philippe Moureaux et Mme Sfia Bouarfa); n° 4-77/1-6 ;
- Proposition de loi visant à modifier la loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance (de M. Filip Anthuenis et Mme Nele Lijnen); n° 4-1149/1-9.

3. Propositions de loi en discussion

- Proposition de loi modifiant la loi du 22 mars 1995 instaurant des médiateurs fédéraux, afin d'assurer une protection légale aux fonctionnaires qui dénoncent des irrégularités (de M. Wouter Beke et consorts); n° 4-338/1 ;
 - Proposition de loi complétant l'article 45 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, en vue de renforcer la participation démocratique (de M. Wouter Beke); n° 4-664/1-3 ;
 - Proposition de loi modifiant l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière, en vue d'interdire la mendicité sur la voie publique à tout endroit pouvant gêner la circulation ou la rendre dangereuse (de Mme Christine Defraigne); n° 4-181/1 ;
 - Proposition de loi abrogeant l'article 77 de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (de Mme Sfia Bouarfa et M. Philippe Moureaux); n° 4-32/1 et 2 ;
 - Proposition de loi insérant un article 74/9 dans la loi du 15 décembre 1980 relative à l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, relatif à l'interdiction de la détention de mineurs dans les centres fermés (de Mme Carine Russo et consorts); n° 4-493/1 ;
- À joindre :
- Proposition de loi insérant un article 74/9 dans la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, en ce qui concerne l'interdiction de détention d'enfants en centres fermés (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4-729/1 ;
 - Proposition de loi modifiant les lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973 (de M. Armand De Decker et consorts); n° 4-830/1 et 2 ;
 - Proposition de loi relative aux conditions de l'arrestation administrative, de la détention administrative et de l'éloignement des étrangers (de M. Philippe Moureaux et consorts); n° 4-269/1 ;
 - Proposition de loi visant à compléter l'article 33 de la loi organique du 18 juillet 1991 du contrôle des services de police et de renseignement et de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (de M. Paul Wille); n° 4-890/1 ;
 - Proposition de loi portant organisation d'un service citoyen volontaire (de MM. Marc Elsen et Georges Dallemagne); n° 4-374/1 ;

À joindre :

Proposition de loi visant à créer un stage au service de la collectivité pour les jeunes ayant atteint l'âge de la majorité (de Mme Marie-Hélène Crombé-Berton et M. François Roelants du Vivier); n° 4-328/1 ;

- Proposition de loi modifiant la partie XII de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police, confirmée par la loi-programme du 30 décembre 2001 (de M. Dirk Claes et consorts); n° 4-1165/1 et 2 ;
- Proposition de loi visant à organiser un meilleur contrôle de la corruption et des paris sur les matches de football (de M. Roland Duchatelet et consorts); n° 4-1191/1 et 2 ;
- Proposition de résolution relative à la lutte contre la traite des êtres humains (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4-1155/1 ;
- Proposition de résolution relative à la protection du mineur étranger non accompagné (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4-875/1.

b. Rapports annuels – Débats – Auditions - Avis

- Réunion à huis clos
 - Audition de candidats à une fonction de conseiller d'Etat;
 - Audition de candidats à une fonction d'assesseur auprès de la section de législation du Conseil d'État;
- Échange de vues avec Mme A. Turtelboom, ministre de la Politique de migration et d'asile, et avec Mme M. Arena, ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes, sur la politique de migration et d'asile;
- Proposition de loi insérant un article 10ter dans la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, en vue de suppléer, dans le cadre de la procédure de regroupement familial, à l'impossibilité de se procurer un acte de l'état civil et complétant l'article 628 du Code judiciaire (de M. Philippe Moureaux et Mme Sfia Bouarfa); n° 4-77/1 et 2

Joindre à la proposition :

Proposition de loi modifiant le Code judiciaire en vue d'étendre la compétence du juge de paix et du tribunal de première instance, à la demande tenant à suppléer, dans le cadre de la procédure de regroupement familial, à l'impossibilité de se procurer un acte de l'état civil par la production d'un acte de notoriété (de M. Philippe Moureaux et Mme Sfia Bouarfa); n° 4-681/1

- Audition avec des représentants :
 - de l'a.s.b.l. Association pour le droit des étrangers (ADDE);
 - du vzw *Vlaams Minderhedencentrum*;
 - du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme;
 - du Centre belge d'aide aux réfugiés;

- Rapport de situation de la Commission européenne relatif au développement du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II);
- Avec le Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes
 - La politique européenne d'asile et d'immigration : échange de vues avec M. Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne;
- Évaluation de la loi réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance; n° 4-1114/1.
 - Exposé introductif de M. Guido De Padt, ministre de l'Intérieur;
 - Audition de :
 - M. Nicholas Paelinck, chef de corps de la zone de police "Westkust";
 - M. Alain Liners et Mme Marie-Agnes Langouche, service juridique de la police fédérale;
 - M. Willem De Beuckelaere, président de la commission de la protection de la vie privée;
- Évaluation de l'accueil des étrangers; n° 4-1203/1
 - Échange de vues avec Mme M. Arena, ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes;
 - Audition de :
 - Mme Isabelle Küntzinger, Fedasil;
 - Mme Hilde Van Gastel, *Rode Kruis Vlaanderen*;
 - M. Billy Jungling, Croix Rouge de Belgique;
 - Mme Fabienne Crauwels, *Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten vzw*;
 - M. Christophe Ernotte, Union des Villes et Communes de Wallonie asbl;
 - M. Pieter De Gryse, *Vluchtelingenwerk Vlaanderen*;
 - Mme Malou Gay, Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers (CIRÉ);
 - Mme Nathalie Sterckx, Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale, section CPAS;
 - Adoption de constatations et recommandations.
- Évaluation de la nouvelle procédure d'asile; n° 4-1204/1
 - Échange de vues avec Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Politique de migration et d'asile;
 - Audition de :
 - M. G. Debersaques, Premier Président du Conseil du Contentieux des Étrangers;
 - M. D. Van den Bulck, Commissaire général du Commissariat général des Réfugiés et des Apatrides;
 - Mme Veronique de Ryckere, UNHCR;
 - Mme Sophie Bultez, CIRE;
 - M. Pieter De Gryse, *Vluchtelingenwerk Vlaanderen*;

- Mme Kati Verstrepen, Orde des Barreaux néerlandophones;
- Maître Jean-Marc Picard, Ordre des Barreaux francophones et germanophones;
- M. F. Roosemont, directeur général de l'Office des Étrangers;

- Rapport d'évaluation "10 ans de réforme de la police"
 - Exposés de M. Guido De Padt, ministre de l'Intérieur, et de M. Willy Bruggeman, président du Conseil Fédéral de Police;

- Proposition de résolution relative à la protection du mineur étranger non accompagné (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4-875/1
 - Audition de :
 - Mme Kristien Kloeck, Child Focus;
 - Mme Agnes Delrue, vzw Gardanto (Association des tuteurs néerlandophones);
 - M. Benoit Van Keirsbilck, Directeur du Service des droits des jeunes de Bruxelles;
 - M. Francis Charlier, Association des tuteurs francophones;
 - Mme Renée Raymaekers, Office des Étrangers;

c. Visites

- Évaluation de la loi réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance; n° 4-1114/1
Visite :
 - au Centre de commande de la police des chemins de fer et du métro bruxellois (station Rogier) ;
 - au Dispatching, Police locale Zone Bruxelles-Ouest, Rue du Facteur 2, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

*

* *

6. Affaires sociales

Présidente : Mme Nahima Lanjri.

1. Législation

a. Projets de loi adoptés

- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de santé; n° 4-1010;
- Projet de loi portant modification de l'article 157 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994; n° 4-1011;
- Projet de loi-programme; n° 4-1050;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 4-1051;
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II); n° 4-1052;
- Projet de loi modifiant l'article 8bis de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées, en vue de réduire le délai de confirmation d'un handicap; n° 4-1152;
- Projet de loi de relance économique; n° 4-1199;
- Projet de loi portant des dispositions diverses; n° 4-1250;
- Projet de loi portant des dispositions diverses en ce qui concerne l'institution d'un groupe spécial de négociation, d'un organe de représentation et de procédures relatives à la participation des travailleurs dans les sociétés issues de la fusion transfrontalière de sociétés de capitaux; n° 4-1327.

b. Propositions de loi adoptées

- Projet de loi modifiant l'arrêté royal du 21 avril 1983 fixant les modalités de l'agrément des médecins spécialistes et des médecins généralistes, en vue d'instaurer les conditions d'un débat contradictoire entre les chambres des commissions d'agrément des médecins spécialistes et le Conseil supérieur des médecins spécialistes et des médecins généralistes; n° 4-167;
- Projet de loi portant création d'un Centre belge des méthodes alternatives à l'expérimentation animale; n° 4-242;
- Projet de loi modifiant la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, en vue de l'agrément et du financement des équipes de soins palliatifs à domicile pour enfants; n° 4-814;
- Projet de loi reportant la date d'entrée en vigueur de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique; n° 4-1288.

c. Résolutions adoptées

- Proposition de résolution relative à la problématique de l'économie domestique; n° 4-887.
- Proposition de résolution relative au dépistage et à la vaccination systématiques en vue de prévenir le cancer du col de l'utérus (de Mme Marleen Temmerman et consorts); n° 4-528.

d. Emission d'un avis

- Proposition d'une Directive du Parlement européen et du Conseil relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation. - Test de contrôle de la procédure de subsidiarité et de proportionnalité.- La commission conclut à l'unanimité que les principes de subsidiarité et de proportionnalité sont respectés;
- Proposition d'une Directive du Parlement européen et du Conseil relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation; n° 4-1148.

2. Débats - Auditions – Échanges de vues – Rapports annuels

a. Auditions

- Une meilleure combinaison de la vie familiale et du travail; n° 4-944.

Audition de :

- M. Rudy De Leeuw, Président FGTB;
 - M. Luc Cortebeeck, Président CSC;
 - M. Jan Vercamst, Président CGSLB;
 - M. Karel Van Eetvelt, Administrateur délégué *UNIZO*;
 - M. Roger Pauly, Président *Gezinsbond*.
- Proposition de loi modifiant l'article 30 de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail, en ce qui concerne le congé de paternité et le congé d'adoption (de Mme Sfia Bouarfa et Mme Olga Zrihen); n° 4-25;
 - Proposition de loi étendant le droit au congé de paternité en cas de naissance prématurée (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4-211;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail et la loi du 1er avril 1936 sur les contrats d'engagement pour le service des bâtiments de navigation intérieure en vue d'ouvrir le congé de paternité aux gays, aux lesbiennes et aux bisexuels (de M. Guy Swennen); n° 4-405;
 - Proposition de loi visant à protéger légalement et à étendre le congé de paternité (de Mme Sabine de Bethune et Mme Nahima Lanjri); n° 4-658;

- Proposition de loi modifiant la législation relative au contrat de travail en ce qui concerne le congé de paternité pour les coparents (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° 4-884.

Audition de :

- M. Chris Botterman, Secrétaire général adjoint au *Boerenbond*;
 - Mme Andrée Debrulle, Conseillère au service d'études de la CSC;
 - M. Klaas Soens, Feb;
 - Mme Estelle Ceulemans, FGTB;
 - M. Olivier Valentin, Conseiller général à la CGSLB;
 - Mme Lutgarde Vrints, Attachée au Service d'Études au *Gezinsbond*;
 - M. Denis Lambert, Ligue des Familles;
 - Mme Herlindis Moestermans, Collaboratrice du Staff au *Nederlandstalige Vrouwenraad*;
 - Mme Magdeleine Willame-Boonen, Présidente du Conseil des Femmes francophones de Belgique;
 - Mme Myriam Sommer, Directrice "Etude et Stratégie" à l'Office de la Naissance et de l'Enfance;
 - Mme Anne-Marie Dieu, ULG;
 - Mme Marie-Thérèse Casman, ULG.
- Proposition de loi modifiant l'article 39 de la loi du 16 mars 1971 sur le travail (de Mme Margriet Hermans); n° 4-156;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 16 mars 1971 sur le travail et la loi coordonnée du 14 juillet 1994 relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités afin d'améliorer le congé de maternité des femmes accouchant de deux ou plusieurs enfants prématurés (de Mme Dominique Tilmans); n° 4-361;
 - Proposition de loi modifiant la loi du 14 juillet 1994 relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités en vue de permettre l'exercice de certaines activités durant le congé de maternité (de Mme Anne Delvaux et consorts); n° 4-609;
 - Proposition de résolution visant à permettre aux travailleuses indépendantes qui le souhaitent de pouvoir prolonger leur repos de maternité en cas d'hospitalisation du nouveau-né (de Mme Christine Defraigne et consorts); n° 4-625;
 - Proposition de loi complétant les articles 93 et 95 de l'arrêté royal du 20 juillet 1971 instituant une assurance indemnités et une assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants, en vue de prévoir la possibilité de prolonger la période de repos de maternité en cas d'hospitalisation du nouveau-né (de Mme Christine Defraigne et consorts); n° 4-626;
 - Proposition de loi modifiant la réglementation relative au droit au congé parental, au congé pour soins palliatifs et au congé d'assistance (de Mme Anke Van dermeersch et consorts); n° 4-654.

Audition de :

- M. Chris Botterman, Secrétaire général adjoint au *Boerenbond*;
- Mme Andrée Debrulle, Conseillère au service d'études de la CSC;
- M. Klaas Soens, FEB;

- Mme Estelle Ceulemans, FGTB;
 - M. Olivier Valentin, Conseiller général à la CGSLB;
 - Mme Lutgarde Vrints, Attachée au Service d'Études au *Gezinsbond*;
 - M. Denis Lambert, Ligue des Familles;
 - Mme Herlindis Moestermans, Collaboratrice du Staff au *Nederlandstalige Vrouwenraad*;
 - Mme Magdeleine Willame-Boonen, Présidente du Conseil des Femmes francophones de Belgique;
 - Mme Myriam Sommer, Directrice "Etude et Stratégie" à l'Office de la Naissance et de l'Enfance;
 - Mme Anne-Marie Dieu, ULG;
 - Mme Marie-Thérèse Casman, ULG.-
- Proposition de loi étendant le droit au congé parental (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4- 214;
- Proposition de loi étendant le droit au congé parental pour les parents isolés (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4-215.

Audition de :

- M. Chris Botterman, Secrétaire général adjoint au *Boerenbond*;
 - Mme Andrée Debrulle, Conseillère au service d'études de la CSC;
 - M. Klaas Soens, FEB;
 - Mme Estelle Ceulemans, FGTB;
 - M. Olivier Valentin, Conseiller général à la CGSLB;
 - Mme Lutgarde Vrints, Attachée au Service d'Études au *Gezinsbond*;
 - M. Denis Lambert, Ligue des Familles;
 - Mme Herlindis Moestermans, Collaboratrice du Staff au *Nederlandstalige Vrouwenraad*;
 - Mme Magdeleine Willame-Boonen, Présidente du Conseil des Femmes francophones de Belgique;
 - Mme Myriam Sommer, Directrice "Etude et Stratégie" à l'Office de la Naissance et de l'Enfance;
 - Mme Anne-Marie Dieu, ULG;
 - Mme Marie-Thérèse Casman, ULG.-
- Proposition d'une Directive du Parlement européen et du Conseil relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation; n° 4-1148/1.

Audition :

- du professeur Xavier Rogiers, Chef de service du Centre de Transplantation, Unité de Chirurgie, *Universiteit Gent*
- du professeur Kristel Vandenbosch, Service de Pédiatrie, Centre Hospitalier Universitaire de Liège
- du professeur Yves Vanrenterghem, Département Pathophysiologie, Service Néphrologie, *UZ Leuven*
- du professeur Martine Antoine, Service de chirurgie cardiaque, Hôpital Erasme

- Proposition de loi insérant un article 12bis dans la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (de M. Wouter Beke et consorts); n° 4-316;
- Proposition de loi modifiant l'article 100, § 1er, alinéa 2, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, en ce qui concerne le volontariat exercé par les moins-valides (de Mme Nele Lijnen et consorts); n° 4-715;
- Proposition de loi visant à rendre le volontariat accessible aux étrangers (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4-840.

Audition du Conseil supérieur des Volontaires :

- Raf De Zutter, ancien président du Conseil,
 - Suzanne Van Sull, nouvelle présidente du Conseil,
 - Christian Dekeyser, secrétaire du Conseil,
 - Mathieu Brogniet, représentant des "jeunes",
 - Vincent Gengler, membre du Bureau du Conseil et président de la plateforme francophone du volontariat.
- Proposition de loi modifiant un certain nombre de dispositions relatives au travail d'étudiant (de Mme Nele Lijnen et consorts); n° 4-853;
 - Proposition de loi modifiant la réglementation en matière de travail d'étudiant (de M. Dirk Claes et consorts); n° 4-878;
 - Proposition de loi relative à la rémunération du travail des étudiants (de Mme Joëlle Kapompolé et consorts); n° 4-925;
 - Proposition de loi modifiant l'arrêté royal du 3 mai 1991 portant exécution des articles 47, 56septies, et 63 des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés et de l'article 96 de la loi du 29 décembre 1990 portant des dispositions sociales, en ce qui concerne le maintien des allocations familiales majorées pour les étudiants jobistes handicapés (de Mme Nele Lijnen); n° 4-936.

Audition de :

- M. Koen Meesters, conseiller au service d'Étude à la CSC;
- M. Danny Van Assche, Conseiller au service d'Étude de l'UNIZO;
- Mme Celien Vanmoerkerke, FGTB;
- MM. Koen Snyders et Karel De Ridder, Office National de Sécurité Sociale;
- M. Jan Denys, *Manager Corporate Communication and Public Affairs*, Randstad;
- M. Jan De Haes, *Federatie Horeca Vlaanderen*;
- M. Jan Delfosse, Directeur général Affaires sociales FEDIS;
- M. Mathias El Berhoumi, Président Fédération des Étudiant(e)s Francophones;
- Mme Evelien Coeckelberghs, *LOKO*.

- Proposition de loi relative aux alternatives scientifiques à l'expérimentation animale dans le domaine de la recherche biomédicale et à la création d'un Centre belge de toxicogénomique (de M. Philippe Mahoux et consorts); n° 4-242.

Audition de M. Joseph-Paul Beaufays, chargé de cours au Département de Sciences, Philosophies et Sociétés, FUNDP

- Évaluation de la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires; n° 4-1291.

Audition de :

- Mme Eva Hambach, Conseil Supérieur des volontaires;
- M. Raf De Zutter, Conseil Supérieur des volontaires;
- M. Chris Sebrechts, ONEM;
- Mme Murielle Lejeune, ONEM;
- M. Vincent Gengler, Plate-forme Francophone du Volontariat;
- M. Mikaël Franssens, CIRÉ;
- M. Lieven Devisscher, *Vluchtelingenwerk Vlaanderen*.

- Proposition de loi modifiant la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient (de Mme Christine Defraigne); n° 4-124;

- Proposition de loi complétant la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient (de M. Patrik Vankrunkelsven); n° 4-395;

- Proposition de loi complétant la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient, en vue d'assurer davantage sa publicité (de Mme Christine Defraigne); n° 4-509;

- Proposition de résolution visant à imposer dans les cabinets médicaux, les salles d'attente des hôpitaux, les maisons médicales et dans les lieux destinés à offrir des soins médicaux, l'affichage d'une information destinée à sensibiliser les patients de leurs droits (de Mme Christiane Vienne); n° 4-769.

Audition de :

- M. Robert Rubens, président du *Ethisch Comité van het UZGent*;
- Mme Ilse Weeghmans, *Vlaams Patiëntenplatform*;
- Mme Carine Serano, Ligue des usagers des services de santé (LUSS);
- Mme Geneviève Schamps, présidente de la commission fédérale "Droits du patient";
- Mme Christel Tecchiato, chef du service juridique accidents thérapeutiques et droits des patients de la Mutualité Chrétienne;
- Mme Anne Gillet, vice-présidente du Groupement belge des Omnipraticiens;
- Mme Colette Jacob, conseiller, médiateur hospitalier, Santhea;
- un représentant de la Confédération nationale des Établissements de soins.
- Mm. Gerrit Rauws en Hervé Lisoir, Fondation Roi Baudouin;
- M. Daniël Devos, *Zorgnet Vlaanderen*;
- M. Piet Vanormelingen, Association des Médiateurs d'Institutions de Soins;
- M. Luc Van Bauwel, *Vlaamse Vereniging Ombudsfunctie van Alle Zorgvoorzieningen*

b. *Échanges de vues*

- Une meilleure combinaison de la vie familiale et du travail; n° 4-944.

Échange de vues avec :

- Mme Joëlle Milquet, Vice-Première Ministre et Ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances;
- Mme Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique;
- M. Melchior Wathelet, Secrétaire d'État à la Politique des Familles.

- La lutte contre le diabète.

Échange de vues avec :

- Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique;
- de M. Stijn Deceukelier, directeur du *Vlaamse Diabetes Vereniging (VDV)*;
- de M. Jean-Claude Daubresse, président de l'Association Belge du Diabète;
- du professeur Daniel Pipeleers, UZ-VUB.

- La politique en matière d'affaires sociales et de santé publique.; n° 4-1168.

Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique.

- La politique en matière de travail; n° 4-1169.

Échange de vues avec Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances

- La politique en matière de personnes handicapées; n° 4-1172.

Échange de vues avec Mme Julie Fernandez-Fernandez, secrétaire d'État aux Personnes handicapées.

- Évaluation par la Commission européenne de la réalisation par la Belgique des objectifs du Traité de Lisbonne.

Échange de vues avec Madame Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des Chances.

- La politique en matière d'intégration sociale et des pensions; n° 4-1221.

Échange de vues avec Madame Marie Arena, ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes.

- La politique en matière de Lutte contre la pauvreté; n° 4-1222.

Échange de vues avec M. Jean-Marc Délizée, secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté

- Le Plan National Cancer; n° 4-1267.

Échange de vues avec :

- Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique;
- M. Didier Vander Steichel, directeur médical et scientifique, Fondation contre le Cancer;
- M. Hedwig Verhaegen, directeur adjoint, *Vlaamse Liga tegen Kanker*.

- Le cadastre des activités des médecins; n° 4-1331.

Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

- Proposition de loi modifiant l'article 30 de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail, en ce qui concerne le congé de paternité et le congé d'adoption (de Mme Sfia Bouarfa et Mme Olga Zrihen); n° 4-25;

- Proposition de loi modifiant l'article 39 de la loi du 16 mars 1971 sur le travail (de Mme Margriet Hermans); n° 4-156;

- Proposition de loi étendant le droit au congé de paternité en cas de naissance prématurée (de Mme Nahima Lanjri et consorts); n° 4-211;

- Proposition de loi modifiant la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail et la loi du 1er avril 1936 sur les contrats d'engagement pour le service des bâtiments de navigation intérieure en vue d'ouvrir le congé de paternité aux gays, aux lesbiennes et aux bisexuels (de M. Guy Swennen); n° 4-405;

- Proposition de loi relative à l'allongement du congé d'adoption (de Mme Anne Delvaux); n° 4- 506;

- Proposition de loi modifiant l'article 39 de la loi du 16 mars 1971 sur le travail et l'article 114 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, en vue de prolonger le congé de maternité (de Mme Sabine de Bethune et Mme Nahima Lanjri); n° 4-657;

- Proposition de loi visant à protéger légalement et à étendre le congé de paternité (de Mme Sabine de Bethune et Mme Nahima Lanjri); n° 4-658;

- Proposition de loi visant à une meilleure protection de la femme dans le cadre d'un processus de fécondation in vitro (de Mme Christine Defraigne et consorts); n° 4-852;

- Proposition de loi modifiant, en ce qui concerne le congé de deuil, l'arrêté royal du 28 août 1963 relatif au maintien de la rémunération normale des ouvriers, des travailleurs domestiques, des employés et des travailleurs engagés pour le service des bâtiments de navigation intérieure,

pour les jours d'absence à l'occasion d'événements familiaux ou en vue de l'accomplissement d'obligations civiles ou de missions civiles (de M. Patrik Vankrunkelsven et consorts); n° 4-991.

Échange de vues avec :

- Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique;
- Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances;
- M. Melchior Wathelet, Secrétaire d'État au Budget et à la Politique des Familles.

- Proposition de loi visant à octroyer une indemnité aux parents d'un enfant hospitalisé (de Mme Myriam Vanlerberghe et consorts); n° 4-622.

Échange de vues avec :

- Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique;
- Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances;
- M. Melchior Wathelet, Secrétaire d'État au Budget et à la Politique des Familles.

- Proposition de résolution relative au dépistage et à la vaccination systématiques en vue de prévenir le cancer du col de l'utérus (de Mme Marleen Temmerman et consorts); n° 4-528.

Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

- Proposition de loi modifiant la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient (de Mme Christine Defraigne); n° 4-124;

- Proposition de loi complétant la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient (de M. Patrik Vankrunkelsven); n° 4-395;

- Proposition de loi complétant la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient, en vue d'assurer davantage sa publicité (de Mme Christine Defraigne); n° 4-509;

- Proposition de résolution visant à imposer dans les cabinets médicaux, les salles d'attente des hôpitaux, les maisons médicales et dans les lieux destinés à offrir des soins médicaux, l'affichage d'une information destinée à sensibiliser les patients de leurs droits (de Mme Christiane Vienne); n° 4-769.

Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique.

2. 3. Débats

- Evaluation des congés thématiques (Congé parental, congé de deuil et congé d'adoption) ; n° 4-944.

- Commission Nationale d'évaluation de la loi du 3 avril 1990 relative à l'interruption de

grossesse (loi du 13 août 1990) - Rapport à l'attention du Parlement : 1 janvier 2006 - 31 décembre 2007.

- Colloque "La lutte contre le SIDA".

Colloque, en présence de S.A.R. la Princesse Mathilde, avec :

- M. Peter Piot, ancien directeur exécutif de l'ONUSIDA et ancien secrétaire général adjoint de l'ONU;
- professeur Marie Laga, Institut de Médecine Tropicale, Anvers;
- M. Vladimir Martens, directeur de l'Observatoire du SIDA et des sexualités;
- Dr. Paul Stoffels, président de la Recherche et du Développement des produits pharmaceutiques de Janssen Pharmaceutica et Johnson & Johnson.

*

* *

7. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales

Présidents : M. Patrik Vankrunkelsven et Mme Nahima Lanjri

Rapports annuels – Débats – Auditions

Proposition de loi réglant l'examen post-mortem médico-légal (de M. Jacques Brotchi)
(n° 4-562/1-2);

Audition de

- M. Marc Rubens, procureur du Roi au tribunal de première instance de Hasselt
- M. Jean-Pol Beauthier, médecin légiste
- prof. dr. Wim Van de Voorde, chef de service médecine légale et professeur extraordinaire à la *KULeuven*
- M. Frédéric Bonbled, Professeur, Laboratoire de Médecine Légale, UCL
- M. Björn Backx, substitut du procureur général près la cour d'appel d'Anvers, représentant du Collège des procureurs généraux

*

* *

8. Commission spéciale du suivi des missions à l'étranger

Président : M. Francis Delpérée.

Vice-président : M. Ludwig Vandenhove (Chambre des représentants)

Pour rappel : la commission spéciale du suivi des missions à l'étranger existe depuis 1999, au Sénat, et a été à nouveau constituée lors de l'actuelle législature le 29 novembre 2007.

La Chambre des représentants a exprimé le souhait d'élargir la commission du Sénat existante à une délégation de députés. La délégation de la Chambre a été constituée le 10 juillet 2008.

Lors de la session actuelle, la commission (y compris la délégation de députés) s'est réunie une première fois le 26 décembre 2008, à la demande du ministre de la Défense. L'échange de vues sur les missions à l'étranger, et plus particulièrement en Afghanistan, avait déjà débuté pendant les vacances parlementaires, à savoir les 29 août et 15 septembre 2008.

Au début de ce mois (le 2 juillet) le ministre De Crem a, à nouveau, donné un aperçu actualisé des missions à l'étranger.

Entre-temps, plusieurs réunions ont été consacrées au statut de la commission, à la procédure à suivre, à l'obligation de réserve, au caractère confidentiel ou non de certaines informations et au projet de règlement.

La Commission se réunit à huis clos, sauf décision contraire. Les membres de la Commission et tous les collaborateurs qui participent aux réunions à huis clos doivent tenir compte de la confidentialité des informations dont ils ont connaissance à cette occasion. C'est pourquoi toutes les personnes concernées ont signé une déclaration par laquelle elles s'engagent à respecter l'obligation de réserve.

Le 28 avril 2009, le bureau de la commission mixte a été constitué. Le règlement d'ordre intérieur a été approuvé le 2 juillet dernier.

La commission se réunira au moins une fois par mois et, pour chaque opération, les membres auront le droit de consulter les documents suivants : la décision du conseil des ministres, les *rules of engagement*, les *caveats* et les rapports des services de renseignements militaires.

*

* *

9. Commission spéciale chargée d'examiner la crise financière et bancaire.

Président : M. Joseph George (Chambre des représentants)

Vice-Présidents : M. Johan Vande Lanotte (Sénat) et M. Hugo Vandenberghe (Sénat)

L'examen de la crise financière et bancaire; n° 4-1100/1

- 22/01/2009 Désignation des experts
MM. Georges Hübner, Michel Massart, Ludo Swolfs, Walter Van Gerven
- 22/01/2009 Description des missions des experts
la proposition de description des missions formulée par le président a été adoptée par 12 voix contre 3
- 22/01/2009 Ordre des travaux
la proposition de règlement d'ordre intérieur a été adoptée
- 20/02/2009 Désignation rapporteur(s): Berni Collas, François Bellot, Guy Coëme, Herman De Croo, Liesbeth Van der Auwera
- 20/02/2009 Ordre des travaux
- 20/02/2009 Présentation des experts
Etat d'avancement des travaux des experts
- 03/03/2009 Audition de M. Geert Noels, Chief Economist Petercam
Thème : l'environnement macro-économique, les faiblesses du système qui ont conduit à la crise
- 03/03/2009 Audition du professeur Rudi Vander Vennet, UGent
Thème : l'environnement macro-économique, les faiblesses du système qui ont conduit à la crise
- 03/03/2009 Audition de MM. Stefaan Decraene et Michel Vermaercke, respectivement président et administrateur délégué de Febelfin
Thème : l'environnement macro-économique, les faiblesses du système qui ont conduit à la crise
- 03/03/2009 Audition de MM. Philippe Colle, administrateur délégué, et René Dhondt, représentant, Assuralia
Thème : l'environnement macro-économique, les faiblesses du système qui ont conduit à la crise
- 03/03/2009 Echange de vues
- 06/03/2009 Audition de M. Axel Miller, past CEO Dexia
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 06/03/2009 Audition de M. André Bergen, CEO KBC
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 06/03/2009 Audition de M. Guy Burton, past CEO Ethias
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques

- 06/03/2009 Audition de M. Steve Stevaert, ancien président du Conseil d'administration d'Ethias
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 06/03/2009 Audition de M. Jean-Paul Votron, past CEO Fortis Holding
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 06/03/2009 Audition de MM. Stefan Richter et Magnus Gudmunsson, Kaupthing
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 06/03/2009 Audition de MM. Stéphane Vermeiren, Ton Röttjers et Raf Dekkers, Rabobank
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 09/03/2009 Audition de M. Maurice Lippens
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 09/03/2009 Audition du professeur Herman Verwilt
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 09/03/2009 Audition de M. Karel De Boeck, CEO Fortis Holding
Thème : l'organisation des banques et l'évaluation des risques
- 13/03/2009 Audition du professeur André Sapir (ULB)
- 13/03/2009 Audition de MM. Koen Van Loo, administrateur délégué, et Robert Tollet, président du conseil d'administration, SFPI
- 13/03/2009 Audition de MM. Jean-Pierre Bostoën et Frans Macken, Fortis Bank Audit Services
- 13/03/2009 Etat d'avancement des travaux
- 13/03/2009 Echange de vues avec les experts
- 16/03/2009 Audition de M. Jean-Louis Duplat, ancien président de la CBFA
Rôle des contrôleurs
- 16/03/2009 Audition de M. Guy Quaden, gouverneur de la BNB
Rôle des contrôleurs
- 16/03/2009 Audition de MM. Jean-Paul Servais et Rudi Bonte, respectivement président et membre du comité de direction de la CBFA
Rôle des contrôleurs
- 20/03/2009 Audition de M. E. Wymeersch (CBFA)
- 20/03/2009* Etat d'avancement des travaux
échange de vues avec les experts
- 23/03/2009 Audition de M. Jean-Pierre Grafé
- 23/03/2009 Audition de M. Luc Coene (BNB)
- 23/03/2009 Audition de M. Wim Coumans
- 23/03/2009 Audition de M. Jean Hilgers (BNB)
- 23/03/2009 Audition de Mme Françoise Masai (BNB)

- 23/03/2009 Audition de M. Peter Praet (BNB)
- 24/03/2009 Audition de M. Michel Tilmant (ex CEO ING)
- 24/03/2009 Audition de M. Emmanuel Pieters, SPF Economie
- 24/03/2009 Audition de M. Marc Van Hende, SPF Economie
- 24/03/2009 Audition de Mme Viviane Buydens, SPF Economie
- 24/03/2009 Audition de M. Philippe Lambrecht, FEB
- 24/03/2009 Audition de M. Bernard Noël, CGSLB
- 24/03/2009 Audition de M. Chris Serroyen, CSC
- 24/03/2009 Audition de Mme Jo Verweken, FGFB
- 24/03/2009 Audition de M. Johan Bortier, Unizo
- 25/03/2009 Audition de M. Pierre Richard
- 25/03/2009 Audition de M. Pierre Mariani, Dexia
- 27/03/2009 Audition de M. Alexandre Lamfalussy
- 27/03/2009 Audition de M. Grant Kirkpatrick, OCDE
- 27/03/2009 Audition de Mme Valérie Bros, ministre conseiller pour les questions économiques et financières à la Représentation permanente de la France auprès de l'UE
- 30/03/2009 Audition de M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles
- 30/03/2009 Audition de M. Patrick Dewael, président de la Chambre des représentants et ancien vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur
- 30/03/2009 Audition de Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
- 30/03/2009 Audition de M. Jo Vandeurzen, ancien vice-premier ministre et ministre de la Justice et des Réformes institutionnelles
- 30/03/2009 Audition de Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances
- 31/03/2009 Audition de M. Yves Leterme, ancien premier ministre
- 20/04/2009* Examen
du rapport préliminaire des experts - volet Constatations
- 21/04/2009 Examen des recommandations
- 22/04/2009* Adoption des recommandations par 15 voix et 2 abstentions
- 27/04/2009* Approbation du rapport (13 voix)

*

* *

10. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes

Présidente : Mme Dominique Tilmans

a) *Recommandations concernant*

- la proposition de résolution relative à la problématique de l'économie domestique (de Mme Miet Smet); n° [4-887/1](#).-

b) *Auditions et échanges de vues*

- Proposition de résolution relative à la problématique de l'économie domestique (de Mme Miet Smet); n° [4-887/1](#).-
 - Mme Pia Stalpaert, secrétaire nationale CSC Alimentation et Services
 - M. Sébastien Delfosse, directeur Public Relations, Federgon
 - Mme Annelies Loosveldt, conseillère zelfstandig ondernemende vrouwen, Markant vzw
 - Mme Françoise Goffinet, attachée, Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes
- 53e session de la Commission on the Status of Women; n° 4-1007/1.-
 - Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances
 - Mme Frédérique Fastré, conseillère à l'Institut pour l'Égalité des femmes et des Hommes
 - Mme Magdeleine Willame-Boonen, présidente du Conseil des Femmes francophones de Belgique asbl
 - Mme Maggi Poppe, collaboratrice du Nederlandstalige Vrouwenraad vzw
 - représentants du COORMULTI
 - M. Olivier Belle, ambassadeur, représentant permanent adjoint de la Belgique auprès des Nations Unies à New York
 - Mme Katelijn De Nijs, Direction Nations Unies, SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement;
 - Mme Frédérique Fastré, conseillère, Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes
 - membres de la délégation
- Cinquième et sixième rapports périodiques combinés de la Belgique présentés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDAW); n° 4-1073/1.-
 - Mme Michèle Bribosia, collaboratrice experte, Cellule de politique générale de la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances

- Mme Laurence Weerts, collaboratrice 'International', Cellule de politique générale de la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances
 - Mme Frédérique Fastré, conseillère à l'Institut pour l'Égalité de Femmes et des Hommes
 - M. Benoit Van der Meerschen, président de la Ligue belge francophone des Droits de l'Homme
 - Mme Evelyne van Meesche, coordinatrice de la Commission égalité des chances, Ligue belge francophone des Droits de l'Homme
 - Mme Dominique Rozenberg, co-directrice, Ligue belge francophone des Droits de l'Homme
 - Mme Leen Scheirlinck, directrice du Nederlandstalige Vrouwenraad vzw
 - Mme Maggi Poppe, collaboratrice du Nederlandstalige Vrouwenraad vzw
 - Mme Magdeleine Willame-Boonen, présidente du Conseil des Femmes francophones de Belgique asbl.
- Proposition de résolution sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes (de Mme Margriet Hermans); n° [4-161/1](#).-
 - Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances
- Le plan d'action national de la Belgique pour la mise en oeuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies; n° 4-1388/1.-
 - Lieutenant colonel Annicq Bergmans, administrateur militaire
 - Mme Marion Van Offelen, direction générale Coopération au développement
 - Mme Katelijjn De Nijs, SPF Affaires étrangères, Direction Nations Unies
 - MM. Tim Van Belleghem et Jean-Paul Claeys, représentants de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense
 - M. Jean Cornet d'Elzius, représentant de M. Charles Michel, ministre de la Coopération au développement
- Le plafond de verre.
 - Mme Annicq Bergmans, lieutenant colonel BAM, officier de synthèse DG HR, Défense
 - Mme Michèle Mons delle Roche, procureur du Roi près du tribunal de première instance de Marche-en-Famenne
 - Mme Michèle Lenoble-Pinson, professeur, Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines, Facultés universitaires Saint-Louis
 - Mme Marcia De Wachter, directeur de la Banque nationale de Belgique

- Mme Lily Kerrinckx, présidente du groupe de travail "Gendergelijkheid", Vrij Syndicaat voor het Openbaar Ambt (VSOA)
- professeur Veerle Draulans, Genderstudies, Faculteit Sociale Wetenschappen, Centrum voor Sociologisch onderzoek, KULeuven
- Mme Ingrid Pelssers, opdrachthouder Emancipatiezaken, Vlaamse overheid
- Mme Gratia Pungu, attachée, direction de la politique de l'Emploi et de l'économie plurielle, administration de l'économie et de l'emploi, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
- Mme Edmée De Groeve, présidente du conseil d'administration de la SNCB, présidente du conseil d'administration de l'aéroport de Charleroi Bruxelles-Sud
- professeur Marieke Wyckaert, Faculté de droit, Unité de recherche Droit économique, KULeuven
- Mme Sandra Vercammen, responsable départements Femmes, Egalité des chances, CSC
- Mme Gitta Vanpeborgh, responsable Gender mainstreaming, FGTB
- Mme Sabine Slegers, secrétaire nationale, CGSLB
- Mme Clarisse Ramakers, conseillère juridique, FNUCM
- M. Bjorn Cuyt, Studiedienst UNIZO
- Mme Sonja Kohnenmergen, premier conseiller, département social FEB, chargée des affaires sociales européennes
- professeur Herman Van den Broeck, Vlerick Leuven Gent Management School
- M. Jean Van den Eynde, Russell Reynolds Associates

c) Divers (conférences, visites, rencontres)

Célébration de 60 ans de droit de vote des femmes; 4-1028/1

Seminaire “Une réponse parlementaire à la violence contre les femmes” de l’Union Interparlementaire à Genève (du 2 au 4 décembre 2008)

La 53e session de la Commission des Nations Unies sur la Condition de la Femme à New York (du 1 au 7 mars 2009).- Rapport de membres de la délégation belge; nr. 4-1007/1

*
* * *

11. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes

Présidente de la délégation du Sénat : Mme Anne Delvaux

a. *Suivi des questions européennes*

- Échanges de vues avec le Premier ministre avant et après chaque réunion du **Conseil européen**.
- Echanges de vues avec le Secrétaire d'Etat chargé de la préparation de la **présidence belge de l'Union européenne**, Olivier Chastel sur l'avancement des travaux.
- Proposition de résolution pour un Traité économique et social européen et la mise en oeuvre de "coopérations renforcées" (de José Daras c.s.)
- Echanges de vues avec le Prof. Dr. Christian Vandermotten (ULB) et mme Marie-Laure Roggemans, désignée par la Région de Bruxelles-Capitale pour le développement urbain, sur **l'impact des institutions européennes sur Bruxelles**.
- Echanges de vues avec Javier Solana, Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, sur **la politique étrangère et de sécurité commune**.
- Echanges de vues avec Jacques Barrot, Commissaire européen, sur **la politique d'asile et de migration de l'Union européenne**.
- Échange de vues avec S.E. M. Vladimir Müller, ambassadeur de la République de Tchéquie auprès du Royaume de Belgique, sur le programme de **la présidence tchèque de l'Union européenne (premier semestre 2009)**.
- Échange de vues avec M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, sur **l'état de la transposition des directives européennes en droit belge**.
- Échange de vues avec M. Jean De Ruyt, représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne, et Didier Seeuws, représentant permanent adjoint, sur le **programme législatif et de travail de la Commission européenne pour 2009**.
- Echange de vues avec une délégation de la **House of Lords** dans le cadre de l'IPU sur **la problématique de l'emploi dans la crise financière et la politique de défense européenne**.
- Echanges de vues avec un porte-parole de la ministre Joëlle Milquet sur la mise en oeuvre des réformes structurelles s'inscrivant dans le cadre de la **stratégie de Lisbonne** dans le contexte du plan européen pour la relance économique - Evaluation pour la Belgique
- Échange de vues avec le premier ministre sur le **sommet UE-USA** en présence de Barack Obama.
- Échange de vues avec M. Vladimir Spidla, commissaire européen, sur la **« flexisécurité »**.

b. Visites, rencontres et participations à des réunions interparlementaires

- Participation à la Conférence semestrielle des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne, COSAC (voir le point VI.5).
- Des membres du comité d'avis ont régulièrement pris part à des conférences interparlementaires, à des rencontres parlementaires et à des réunions de commission conjointes au Parlement européen.

c. Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité

Depuis le 1er septembre 2006, la Commission européenne transmet ses documents législatifs et non législatifs aux parlements nationaux de l'Union européenne. Le service des Affaires européennes et des Relations interparlementaires a rassemblé ces documents dans une banque de données à partir du mois de janvier 2007. Depuis le mois de juin 2008, le Sénat a reçu 1161 documents constituant 703 dossiers. Un "dossier" se compose d'un document principal (un "document COM") ou texte de base et d'un document de travail ou annexe (un "document SEC"). Les documents principaux sont soit législatifs (livres verts, livres blancs, règlements, directives) soit non législatifs (communications, rapports (annuels)).

Les **documents non législatifs** s'inscrivent dans le cadre des dispositions du Traité d'Amsterdam et de la demande formelle de la Commission européenne, confirmée par le Conseil européen des 15 et 16 juin 2006, de lui faire part, dans un délai raisonnable, d'observations éventuelles à propos de la teneur du document.

Les documents **législatifs** relèvent des dispositions prévues dans le projet de Constitution européenne qui concernent le contrôle de subsidiarité.

Un avis éventuel en matière de subsidiarité et de proportionnalité doit être approuvé par le Sénat en séance plénière, dans un délai de 6 semaines à partir de la réception de toutes les versions linguistiques dans les langues officielles de la Belgique.

Outre un avis en matière de subsidiarité et de proportionnalité, il est également possible de donner un avis sur le contenu de la proposition dans un délai raisonnable (cf. documents non législatifs).

La procédure allant de la réception à la clôture du dossier au Sénat se déroule comme suit :

1. transmission par le Sénat à la Chambre des représentants et aux parlements régionaux;
2. introduction du document dans la base de données Excel;
3. analyse du document : classification selon le type (législatif ou non) et le sujet;
4. sélection en vue de la transmission à la ou aux commissions compétentes en fonction des critères suivants : compétence, actualité, pertinence;
5. élaboration d'une fiche d'information par le service des Affaires européennes et des relations interparlementaires et d'un avis juridique par le Service juridique du Sénat pour les documents législatifs sélectionnés;

6. transmission des documents sélectionnés aux membres effectifs et au secrétaire de la ou des commissions compétentes;
7. inscription du dossier à l'ordre du jour de la ou des commissions compétentes (il suffit pour cela qu'un membre effectif de la commission en fasse la demande);
8. traitement et analyse en matière de subsidiarité et de proportionnalité dans un délai de 6 semaines ou, en ce qui concerne le contenu, dans un délai raisonnable;
9. si aucune observation n'est formulée, le dossier est clôturé à ce stade; si la commission formule des observations, elle émet un avis sur le sujet;
10. l'avis de la commission est soumis à l'approbation de la séance plénière;
11. si la séance plénière confirme l'avis de la commission, celui-ci est transmis en tant qu'avis du Sénat au secrétariat de la Conférence des présidents des sept assemblées parlementaires, qui l'envoie à son tour à la Commission européenne;
12. le correspondant IPEX du Sénat place l'avis sur le site Internet de l'IPEX; l'état d'avancement du dossier est régulièrement actualisé sur ce site pendant toute la procédure d'examen.

Remarque au sujet du point 1 : la Commission européenne ne tient pas compte du système parlementaire spécifique de la Belgique. C'est la raison pour laquelle elle envoyait les documents, jusqu'il y a peu, uniquement à la Chambre et au Sénat. En sa qualité de lieu de rencontre entre les communautés et les régions, le Sénat transférait déjà auparavant ces documents aux parlements régionaux. Il a cependant été décidé récemment que les documents de l'UE seraient envoyés à une seule adresse pour l'ensemble du système parlementaire belge. Les documents sont ensuite réexpédiés à partir de cette adresse vers les sept assemblées. C'est le Sénat qui s'en charge depuis le 14 avril 2007.

Dossiers traités jusqu'à la fin de la législature - état des lieux

Parmi les 703 dossiers (reçus entre juin 2008 et juin 2009), 228 ont été sélectionnés et transmis aux commissions compétentes.

En 2008, la COSAC (Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires et européennes des Parlements de l'Union européenne) a organisé dans tous les États membres deux tests qui avait pour but de mettre au point la procédure d'examen. Deux dossiers ont ainsi suivi toute la procédure d'examen, à savoir les dossiers

- COM (2008) 406 Proposition de directive du Conseil relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle (COM (2008) 426)

Le dossier en question a été examiné par la commission de la Justice, qui n'a pas formulé d'observations.

- COM (2008) 818 : Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation.

Ce dossier a été traité par la Commission des Affaires sociales. Il n'y a pas eu de remarques par rapport à la subsidiarité ou la proportionnalité. La Commission a décidé d'organiser des auditions. Elle a préparé un avis par rapport à l'initiative Barroso. Cet avis a été confirmé en séance plénière du 5 mars 2009. Voir document du Sénat n°4-1148/2 2008/2009.

L'avis a ensuite été transmis aux autres assemblées parlementaires belges, à la Commission européenne et à la COSAC.

d. L'IPEX

L'IPEX, ou "Interparliamentary EU Information Exchange", a été créée en 2000 par la Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne. Elle constitue un véritable outil de travail pour les sénateurs et le personnel. La base de données IPEX contient tous les documents que la Commission européenne transmet aux parlements nationaux. Pour chaque document, on crée un dossier permettant de suivre le contrôle parlementaire du document en question dans les autres États membres.

Au cours des deux tests COSAC, l'utilisation de l'IPEX par le Sénat a été concluante. Les avis ont été téléchargés et les avis émis par les autres parlements européens ont été consultés.

Depuis le 1er février 2007, le Sénat attribue à chaque document un statut approprié sur le site de l'IPEX. Le site étant relativement accessible, tout le monde a la possibilité de suivre l'évolution du contrôle parlementaire des documents européens au Sénat.

L'IPEX est aussi un outil de communication avec les parlements régionaux. Le site indique si le Sénat se considère comme compétent ou non en la matière. En toute logique, le Sénat ne traite pas les documents qui ne relèvent pas de sa compétence.

L'IPEX souhaite que l'on place également sur le site les documents du Conseil des ministres. La Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne appuie cette demande.

e. Représentant du Sénat au Parlement européen

Depuis 2006, un fonctionnaire du Sénat est désigné pour intervenir auprès du Parlement européen en tant que représentant au niveau administratif. Son rôle est de collecter et de transmettre toutes les informations sur les travaux des institutions européennes qui intéressent le Sénat ainsi que de représenter le Sénat de Belgique lors de réunions avec les autres représentants des Parlements nationaux des pays membres de l'Union européenne. Des réunions ont eu lieu autant avec l'administration du Parlement européen qu'avec des fonctionnaires d'autres institutions européennes.

Dans le cadre de la représentation du Sénat auprès du Parlement européen, l'on a également accordé une importance croissante à la coopération et à l'échange d'informations entre les représentants des parlements nationaux. Lors des réunions hebdomadaires, en plus d'échange d'information entre représentants concernant l'actualité dans les différents pays, des fonctionnaires de la Commission européenne sont régulièrement venus donner des présentations concernant certaines propositions de réglementation de la Commission.

Ces dernières années l'importance donnée par le Parlement européen et d'autres institutions européennes, n'a cessée de croître. Un nombre croissant d'initiatives ont été prises afin d'associer à la fois les fonctionnaires et les membres des parlements nationaux dans les activités du Parlement européen. Le représentant a suivi les discussions de ces activités au Parlement européen et a transmis les informations aux instances compétentes du Sénat. Les "tables rondes" des commissions du Parlement européen avec des parlements nationaux, des réunions communes de commissions du Parlement européen et des séminaires de commissions sur des thèmes donnés font partie de ces nouvelles initiatives. Du fait que les commissions communiquent de plus en plus l'ordre du jour de leurs réunions aux représentants des parlements nationaux et compte tenu de la proximité du Parlement européen, des fonctionnaires de Sénat ont eu à plusieurs reprises la possibilité d'assister à des réunions au Parlement européen lorsqu'un sujet intéressant était débattu.

Outre cette ouverture sans cesse croissante du Parlement européen dans le cadre de ses activités, les réunions interparlementaires traditionnelles (*Joint Parliamentary Meeting (JPM)*) conservent leur rôle de lieu de rencontre interparlementaire. Ces rencontres sont organisées généralement quatre fois par an au Parlement européen à Bruxelles par le Parlement européen et le parlement du pays qui exerce la présidence de l'Union. Alors que dans les années passées certaines réunions étaient consacrées à des thèmes fixes (l'Avenir de l'Europe et la Stratégie de Lisbonne) cette année a vu l'adaptation de ce thème à des sujets plus précis et dont l'actualité est indiscutable (Un New Deal pour la reprise économique européenne, en février 2009).

Il est également à noter que ces dernières années les réunions de commission communes ont fortement augmentées. Elles sont traditionnellement organisées par le parlement qui exerce la présidence de l'Union et ont lieu en ses murs (en 2008-2009, la République Française et la république Tchèque ont exercé la présidence de l'Union).

Les élections européennes ont ces derniers mois perturbées les activités parlementaires ce qui n'est nullement surprenant. Néanmoins l'administration en a fait usage pour organiser de manière plus intensive des visites thématiques pour les fonctionnaires des parlements nationaux, auxquelles des fonctionnaires du Sénat ont pleinement participées.

*
* * *

12. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité

Président : Armand De Decker.

Réunions à huis clos

Discussion de diverses enquêtes de contrôle du Comité permanent R, entre autres :

- Enquête de contrôle sur la manière dont les services de renseignement belges auraient suivi des personnes arrêtées en février 2008 au Maroc et qui y seraient soupçonnées de former une organisation terroriste (affaire B);
 - Échange de vues avec M. Jo Vandeurzen, vice-premier ministre et ministre de la Justice;
- Enquête de contrôle sur les dossiers dits « réservés » à la Sûreté de l'État;
- Enquête de contrôle sur la manière dont le SGRS suit le déroulement de la campagne électorale au Congo;
- Enquête de contrôle sur la manière dont la Sûreté de l'État a suivi les mouvements néo-nazis et notamment, le recrutement et la gestion des informateurs dans le cadre de cette problématique;
- Enquête de contrôle sur le suivi éventuel par les services de renseignement de la vente d'une firme belge à un groupe étranger.

Avec la Commission spéciale chargée de l'accompagnement parlementaire du Comité permanent de contrôle des services de police de la Chambre des représentants

- Rapport d'activités 2007-2008 du Comité permanent de contrôle des services de police; n° 4-1234/1
- Rapport d'activités 2008 du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité.

Voyages, visites, rencontres, ...

- *Antwerp Roundtable : The community of interest on the organisation and practice of intelligence (COI POI) – Managing key intelligence relationships : comparative perspectives on continuity and change. (Co-Hosted by the Sûreté de l'Etat of Belgium and the US Office of the Director of National Intelligence.- 4-5 décembre 2008) ;*

- Visite à la Sûreté de l'État - vendredi 27 mars 2009 ;
- Cinquième conférence des commissions parlementaires de contrôle des services de renseignements et de sécurité au sein de l'Union européenne.- Tallinn, 25 et 26 mai 2009.

*
* *

13. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques

Présidents : MM. Armand De Decker et Patrick Dewael.

Les missions et les compétences de la Commission de contrôle sont les suivantes :

1. contrôle du respect des dispositions légales en matière de limitation des dépenses électorales et d'origine des fonds qui y ont été affectés, par les partis politiques et les candidats individuels pour les élections des Chambres fédérales et du Parlement européen;
2. contrôle du respect par les partis politiques et leurs composantes, les listes, les candidats et les mandataires politiques, de l'obligation d'enregistrement concernant tout don de 125 euros et plus émanant de personnes physiques;
3. contrôle des communications officielles des membres du gouvernement fédéral et des présidents de la Chambre et du Sénat.

La Commission de contrôle :

1. *pour ce qui concerne sa première mission, à l'occasion des élections du Parlement européen et des Parlements de communauté et de région du 7 juin 2009 :*
 - a établi un vade-mecum contenant la législation fédérale en matière de dépenses électorales ainsi que des informations utiles pour les partis et les candidats (doc. Sénat, n° 4-1295/1);
2. *pour ce qui concerne sa deuxième mission :*
 - a contrôlé les dons enregistrés de 125 euros et plus qui ont été faits en 2007 par des personnes physiques à des partis politiques et leurs composantes, des listes, des candidats et des mandataires politiques;
3. *pour ce qui concerne sa troisième mission :*
 - a rendu 45 avis sur des notes de synthèse introduites en application de l'article 4bis de la loi du 4 juillet 1989;
4. *pour ce qui concerne sa quatrième mission :*
 - a approuvé dix des onze rapports financiers relatifs à la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2007 (voir doc. Sénat, n^{os} 4-732/1 et 2). Étant donné qu'un parti politique n'a pas déposé un rapport financier au sens de la loi dans le délai légal, la commission a décidé de retenir la dotation de ce parti pendant une période de quatre mois, de décembre 2008 à mars 2009;

- a accepté qu'à partir de l'exercice 2009, des ex-partenaires d'un cartel déposent chacun un rapport financier séparé;
 - a approuvé un nouveau modèle de rapport financier;
5. *pour ce qui concerne l'évaluation de la législation par le Conseil de l'Europe (Groupe d'États contre la Corruption - GRECO) :*
- a préparé la visite que l'équipe d'évaluation du GRECO a rendue à notre pays du 19 au 21 novembre 2008. Le rapport d'évaluation sur la transparence du financement des partis politiques en Belgique a été adopté par la séance plénière du GRECO le 15 mai 2009 (voir : http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/greco/evaluations/round3/ReportsRound3_en.asp).
- La Belgique dispose à partir de cette date d'un délai de dix-huit mois pour la mise en oeuvre des recommandations du GRECO;
- a renvoyé le rapport du GRECO pour un examen approfondi au groupe de travail technique qui a été chargé, le 24 octobre 2007, de l'évaluation globale de la législation.

*

* *

14. Groupe de travail « Espace »

Président : M. François Roelants du Vivier

- *Activités du groupe de travail*

L'espace est un secteur de haute technologie et porteur d'avenir, dont les applications gagnent sans cesse en importance. En outre, la Belgique participe largement aux programmes spatiaux de l'Agence spatiale européenne (ESA) et à d'autres programmes de coopération. Enfin, l'espace représente un secteur qui revêt une importance stratégique de plus en plus grande pour la Belgique et pour l'Europe.

Pour toutes ces raisons, le Sénat a décidé le 13 juillet 2000, sous la présidence de M. Armand De Decker, de créer un groupe de travail "Espace". Au cours de la législature 2003-2007, ce groupe de travail a été présidé par M. François Roelants du Vivier.

Le mercredi 11 mars 2009, un nouveau groupe de travail a vu le jour et sa présidence a, cette fois encore, été confiée à M. François Roelants du Vivier.

- *Réunions du groupe de travail*

Les réunions suivantes ont été organisées:

- échange de vues avec M. Pedro Pedreira, Directeur exécutif de l'Autorité de surveillance du GNSS européen, au sujet des programmes européens en matière de navigation par satellite, de leur exécution et de leur contrôle;
- échange de vues avec Mme Simonetta Di Pippo, Directrice des vols spatiaux habités de l'ESA, au sujet de la prochaine mission de Frank De Winne à la station spatiale internationale (ISS).

- *Conférence interparlementaire européenne de l'Espace*

Le groupe de travail représente le Parlement belge à la Conférence interparlementaire européenne sur l'Espace (CIEE). Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'un forum de coopération européen au sein duquel sont représentés les groupes parlementaires chargés de l'espace en Belgique, en Allemagne, en France, en Italie, en Pologne, en Roumanie, en Espagne, en Tchéquie et au Royaume-Uni. Créés en 1999, ces groupes se réunissent tous les six mois pour discuter de la politique spatiale européenne.

C'est le Parlement tchèque qui assurait la présidence de la CIEE en 2008. Deux colloques ont été organisés et ils ont été suivis en octobre 2008 par la Conférence annuelle interparlementaire européenne sur l'Espace. Les colloques avaient pour thèmes :

- 27 et 28 mars 2008 : applications pour Galileo et GMES;
- 27 juin 2008: rôle des petites et moyennes entreprises dans le secteur spatial.

Durant la conférence qui a eu lieu en octobre 2008, les travaux ont porté en particulier sur l'avenir de la politique spatiale européenne ainsi que sur le rôle de l'ESA et de la Commission européenne. Les conclusions mettent l'accent entre autres sur le fait que les applications spatiales peuvent jouer un rôle crucial dans tous les secteurs de la société et dans nombre de décisions stratégiques.

En 2009, la CIEE sera placée sous la présidence de la Grande-Bretagne. Dans ce cadre, une visite a été organisée en juin 2009 au salon de l'aéronautique et de l'espace au Bourget (France) à l'invitation du Parlement britannique.

- *Prix Odissea*

Depuis 2005, le Prix Odissea est décerné par le Sénat à un(e) étudiant(e) de l'enseignement supérieur (universitaire ou non-universitaire) pour couronner une thèse relative au thème de l'espace, au sens le plus large.

Il s'agit d'une bourse de 8 000 euros destinée à couvrir les frais d'un séjour à l'étranger au sein d'une organisation ou entreprise à vocation spatiale. En remettant ce prix, le Sénat entend susciter l'intérêt des jeunes pour la science, en général, et pour les questions spatiales, en particulier.

« Odissea » est une référence à la mission réalisée en novembre 2002 par la station spatiale internationale ISS, à laquelle a participé notre spationaute ESA Frank De Winne.

En 2008, le prix Odissea a été décerné par le Sénat et par Mme Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique, à M. Jonathan Pisane, étudiant à l'Université de Liège, pour sa thèse "Design and Implementation of the Terrestrial and Space Telecommunication Elements of the Student Nanosatellite of the University of Liège".

Le prix Odissea sera à nouveau attribué en 2009.

*

* *

15. Groupe de travail « Dotations à des membres de la Famille royale »

Président : M. Armand De Decker, Président du Sénat.

Le groupe de travail “Dotations à des membres de la famille royale” a été constitué par le Sénat, sur proposition du Bureau, en sa séance plénière du 20 novembre 2008.

Le groupe qui comptait dix membres effectifs (tous membres du Bureau) et huit suppléants et était présidé par Monsieur Armand De Decker, Président du Sénat, avait comme mission de faire rapport au Bureau de l’Assemblée.

Il a d’abord été recouru à des auditions (de quatre experts belges et de deux experts étrangers, l’un du Pays-Bas et l’autre d’Espagne) avant de procéder à une discussion sur le fond.

Le groupe s’est réuni à onze reprises.

En conclusion de ses travaux, le groupe de travail a adopté une série de douze recommandations.

Il est à signaler qu’un groupe de travail avait déjà été constitué au Sénat en 2001 au sein de la commission des Finances, mais ses travaux n’ont pas abouti à un accord et son rapport n’a donc pas pu être fait à la commission.

Lors de sa réunion du 2 juillet 2009, le Bureau a également adopté les recommandations.

Le Sénat a débattu de la question le 9 juillet et a, à son tour, adopté les recommandations.

*
* * *

Ces recommandations visent d’une part, à moderniser la Monarchie et, d’autre part, à assurer une plus grande transparence dans l’attribution et le contrôle des dotations. Il est dorénavant précisé à quel membre de la Famille royale peut être allouée une dotation et ce nouveau régime est recentré autour du Prince héritier. En ce qui concerne le contrôle, il s’exerce, en amont, par la création de rubriques dans les comptes et, en aval, par une vérification par le 1er Président de la Cour des Comptes et la publication d’un rapport annuel sur les activités de la Famille royale.

Le rapport (qui compte 105 pages, annexes comprises) servira désormais de référence en la matière.

Grâce à cette réforme, le Sénat espère ainsi contribuer à une meilleure compréhension par les citoyens de la Fonction royale et de l’engagement de la monarchie, particulièrement en faveur de notre pays.

*
* * *

III. Commission parlementaire de concertation

Présidents: MM. Armand De Decker et Patrick Dewael

Cette commission, composée paritairement de sénateurs et de députés, s'est réunie douze fois.

Les réunions de la commission sont présidées alternativement et chaque fois pour la durée de la session parlementaire, par le président du Sénat et le président de la Chambre des représentants¹. Durant la session 2008-2009, les réunions étaient présidées par le président du Sénat.

Ces réunions ont été consacrées essentiellement à la détermination des délais d'évocation et d'examen, conformément aux articles 80 à 82 de la Constitution et à l'article 2, 1° à 4°, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.

La commission a été invitée, à 23 reprises, à déterminer le délai d'évocation et le délai d'examen pour le Sénat après que le gouvernement avait demandé l'urgence au moment du dépôt d'un projet. En outre, elle a dû examiner 10 demandes de fixation de délai dans lequel la Chambre des représentants aura à se prononcer².

Bien que la commission n'ait pas eu à régler de conflits de compétences formels, elle s'est concertée sur deux projets de loi concernant la procédure législative à suivre, ce qui donna lieu à une requalification partielle à deux reprises³.

La commission est restée l'espace de rencontre privilégié où la Chambre et le Sénat s'informent mutuellement des initiatives envisagées dans le cadre de la procédure législative et se mettent d'accord sur le calendrier parlementaire.

*
* * *

¹ Article 6, alinéa 2, de la loi du 5 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.

² Dans ces cas, la commission a dû fixer un nouveau délai d'examen, la Chambre ayant laissé passer le délai initial de 60 jours.

³ Projet de loi relatif à la continuité des entreprises, n° 4-995; Projet de loi portant modification de la loi du 7 mai 1999 sur les jeux de hasard, les établissements de jeux de hasard et la protection des joueurs, le Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus, de la loi du 26 juin 1963 relative à l'encouragement de l'éducation physique, de la pratique des sports et de la vie en plein air ainsi qu'au contrôle des entreprises qui organisent des concours de paris sur les résultats d'épreuves sportives et de la loi du 19 avril 2002 relative à la rationalisation du fonctionnement et de la gestion de la Loterie Nationale, n° 52-1992.

IV. Assemblées internationales

1. Conseil interparlementaire consultatif de Benelux

Le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux se compose de 21 parlementaires belges, 21 parlementaires néerlandais et 7 parlementaires luxembourgeois. La délégation du Sénat au Conseil de Benelux se compose de MM. les sénateurs Beke, Courtois et Verwilghen.

Le Conseil se réunit alternativement à Bruxelles, La Haye et Luxembourg. En 2009 et 2010, il se réunit à Bruxelles.

Durant l'année parlementaire 2008-2009, le Conseil a poursuivi sa réflexion sur l'avenir de la coopération Benelux.

Le Traité instituant l'Union économique Benelux, dont le Conseil est l'organe parlementaire, a été conclu le 3 février 1958 et est entré en vigueur le 1er novembre 1960. Il était prévu pour une durée de cinquante ans, après quoi il resterait en vigueur pour des périodes successives de dix ans, à moins qu'une des parties ne s'oppose à sa reconduction.

C'est la raison pour laquelle, au cours de l'année parlementaire écoulée, le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux a entamé au sein d'un groupe de travail spécifique une réflexion approfondie de ses commissions permanentes et de son assemblée plénière sur l'avenir du Benelux en tant qu'organe de coopération internationale ainsi que sur le fonctionnement des divers organes du Benelux.

Le Conseil est parti du principe qu'une reconduction tacite du traité n'était pas à l'ordre du jour, compte tenu, d'une part, de l'évolution institutionnelle qu'a connue la Belgique depuis la conclusion du traité et, d'autre part, de la progression de l'intégration européenne. Il faut en effet tenir compte des compétences spécifiques des régions et des communautés, y compris au niveau de l'implication internationale de ces domaines de compétences. Il y a également lieu d'enrichir, à la lumière de l'évolution de l'intégration européenne, les domaines dans lesquels la coopération Benelux peut représenter une plus-value et ce, afin de tenir compte des préoccupations nouvelles, comme le problème de l'approvisionnement et de la sécurité énergétiques, ces questions n'étant pas – ou pas encore suffisamment – réglementées au niveau européen. Dans ce cadre, il fallait également examiner le fonctionnement et les possibilités de réorientation des organes du Benelux.

La première phase de cette réflexion s'est terminée par la signature solennelle, le 17 juin 2008, d'un nouveau traité Benelux par le gouvernement fédéral belge, par les gouvernements belges de communauté et de région ainsi que par les gouvernements néerlandais et luxembourgeois. Le Conseil se penche à présent sur l'actualisation de sa propre convention d'institution (Convention entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg instituant un Conseil interparlementaire consultatif de Benelux - Bruxelles, 5 novembre 1955) et de son règlement d'ordre intérieur, dont plusieurs points ne cadrent plus avec la nouvelle convention Benelux, par exemple en ce qui concerne la définition des compétences et la planification des travaux au moyen de programmes pluriannuels et annuels, et afin de supprimer ou de mettre à jour certaines dispositions tombées en désuétude ou ne correspondant plus à la réalité.

Parallèlement à cette réflexion sur l'avenir du Benelux et sur son propre fonctionnement, le Conseil a évidemment poursuivi ses activités normales. Conformément à la convention Benelux initiale, la coopération interparlementaire au sein du Benelux porte principalement sur les points suivants: la coopération politique et la concertation entre les trois pays du Benelux sur les questions européennes et étrangères, le fonctionnement de l'Union économique Benelux, la coopération transfrontalière, la coopération culturelle et la coopération en matière d'enseignement.

S'agissant des questions européennes et de la politique extérieure, le Conseil œuvre en faveur d'une concertation permanente entre les gouvernements du Benelux et d'une prise de position commune sur la scène internationale.

Pour ce qui est de la coopération interne au sein du Benelux, le Conseil et ses commissions permanentes se sont intéressés aux matières personnalisables, à la coopération dans le domaine de l'aménagement du territoire et au fonctionnement du marché intérieur et de la coopération économique.

Ainsi, au cours de l'année de référence, le Conseil s'est intéressé entre autres à des questions d'enseignement, telles que l'exécution du processus de Bologne, la mobilité des étudiants et le travail, la reconnaissance mutuelle des diplômes, les formations professionnelles et les conditions d'accès à la profession, la place du sport et de l'art dans l'enseignement ou le projet néerlandais d'école itinérante axé sur les enfants de forains et d'artistes de cirque.

Le Conseil s'est penché également sur la question des organismes génétiquement modifiés et sur la problématique des mères porteuses, et il a continué, comme les années précédentes, à suivre de près la politique en matière de drogue.

En ce qui concerne les matières économiques et la coopération dans le domaine de l'aménagement du territoire, le Conseil a abordé entre autres le cabotage dans le transport routier, le roaming, l'approvisionnement énergétique, les travaux d'infrastructure transfrontaliers et l'aménagement du territoire dans le Benelux, les parcs naturels transfrontaliers, la chasse (harmonisation des périodes d'ouverture, reconnaissance mutuelle des permis de chasse) et la problématique du traitement des déchets.

Le Conseil a également organisé à l'automne 2008, à Luxembourg, un séminaire sur l'énergie, l'environnement et la biodiversité et les changements climatiques.

Au cours de l'année parlementaire écoulée, le Conseil de Benelux s'est aussi attaché à maintenir ses contacts privilégiés avec d'autres structures de coopération régionales comparables, en particulier avec l'Assemblée balte et le Conseil nordique. Ces contacts ont notamment pris la forme d'une participation aux assemblées plénières des divers conseils et de l'organisation de journées d'étude, de séminaires et de conférences conjoints. Dans le même temps, le Conseil tend également vers une coopération structurée avec le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie et il s'est, d'une manière plus générale, intéressé à plusieurs reprises au cours de l'année de référence à la coopération transfrontalière aux frontières du Benelux, ainsi qu'à la coopération régionale dans l'Europe élargie. Dans ce cadre ont été abordés des thèmes comme le Forum pentalatéral de l'énergie et la Plate-forme gaz, les aspects institutionnels et

économiques de la coopération régionale et la crise financière, le problème des travailleurs frontaliers, etc.

Enfin, le Conseil a suivi de près, au cours de l'année écoulée, le dossier de la candidature commune des trois pays du Benelux à l'organisation de la Coupe du monde de football 2018.

2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Les sénateurs qui font partie de la délégation en tant que délégués effectifs sont MM. Ph. Monfils, L. Van den Brande et P. Wille.

Les sénateurs qui font partie de la délégation en tant que délégués suppléants sont Mme M. Smet, MM. G. Lambert, H. Vandenberghe et K. Van Overmeire.

La délégation belge est présidée par le sénateur L. Van den Brande. Au sein de l'Assemblée parlementaire, le sénateur assume aussi la fonction de président du groupe politique PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen).

Lors de la session de janvier, le sénateur P. Wille a été élu, pour la deuxième année consécutive, vice-président de l'Assemblée pour la Belgique.

Depuis septembre dernier, l'Assemblée a tenu quatre sessions ordinaires à Strasbourg, à savoir en octobre 2008, en janvier, en avril et en juin 2009.

À cela s'ajoutent trois réunions de la Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions plénières, à Madrid, Paris et à Ljubljana. En principe, ces réunions se tiennent dans le pays qui assure la présidence semestrielle du Comité des Ministres, l'organe exécutif du Conseil de l'Europe.

Au cœur des débats étaient bien évidemment les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie - sujet pour lequel le sénateur L. Van den Brande était rapporteur -, et plus particulièrement les conséquences humanitaires de ce conflit qui a opposé, pour la première fois dans son histoire, deux États membres du Conseil de l'Europe.

Parmi les autres grands sujets débattus lors des sessions, il y a lieu de citer la lutte contre la violence à l'égard des femmes, les conséquences de la crise financière mondiale, la situation à Chypre, la situation à Gaza, les soins palliatifs, les émeutes dans les villes européennes, ainsi que le débat biennal sur la situation des droits de l'homme dans les États membres du Conseil de l'Europe.

Lors de son premier grand débat sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe, l'Assemblée avait mis en place un «Prix des droits de l'homme» pour récompenser des actions exceptionnelles de la société civile pour la défense des droits de l'homme en Europe.

La première édition (2009) de ce Prix récompense l'ONG British Irish Rights Watch, qui assure depuis 1990 la surveillance des questions de droits de l'homme dans le conflit en Irlande du Nord et, plus récemment, dans le processus de paix.

Lors de la session d'avril, l'Assemblée a organisé une cérémonie en séance plénière pour marquer le 60e anniversaire du Conseil de l'Europe (qui coïncide avec le 50e anniversaire de la Cour européenne des droits de l'homme).

Lors de la session d'avril, l'Assemblée a donné un avis favorable au projet de Protocole n° 14bis à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ce protocole renforcera la capacité de traitement des requêtes par la Cour européenne des droits de l'homme, dans l'attente de l'entrée en vigueur de mesures de plus grande ampleur pour rationaliser la Cour (le Protocole n° 14 à la Convention, dont l'entrée en vigueur est toujours bloqué par la non-ratification de la Russie).

Au cours de ses travaux, l'Assemblée a également continué à contrôler le cheminement vers la démocratie des États membres du Conseil de l'Europe qui font encore l'objet de la procédure de suivi ou de dialogue post-suivi, tels que l'Arménie, la Bosnie-Herzégovine, la Moldavie, la Serbie, ...

Lors de la session de juin, l'Assemblée s'est plus particulièrement penchée sur la situation au Bélarus, pays candidat à l'adhésion depuis 1993 et dont le statut d'invité spécial a été suspendu en 1997. Bien que l'Assemblée estime que le Bélarus est encore loin de respecter les normes du Conseil de l'Europe, elle se dit disposée à renouer un dialogue politique avec les autorités, et à lever la suspension du statut d'invité spécial après qu'un moratoire sur l'exécution de la peine de mort ait été ordonné par les autorités bélarussiennes compétentes.

Parmi la liste des personnalités qui se sont adressées à l'Assemblée figurent: M. Fredrik Reinfeldt, Premier ministre de Suède, M. Demetris Christofias, Président de la République de Chypre, Mme Tarja Halonen, Présidente de la Finlande, M. José Luis Rodriguez Zapatero, Président du Gouvernement de l'Espagne, M. Theo-Ben Gurirab, Président de l'Union interparlementaire et Mme Mary McAleese, Présidente de l'Irlande.

Lors de la session de juin, le sénateur L. Van den Brande a présenté le rapport pour la commission des questions politiques sur la *«Création d'un statut de «partenaire pour la démocratie» auprès de l'Assemblée parlementaire»*, destiné aux parlements de pays riverains du continent.

Le sénateur L. Van den Brande a introduit une proposition de résolution sur le *«respect de la décision de la Cour internationale de justice dans l'affaire Avena»*. Ce sujet fera partie d'un rapport plus général de la commission des affaires juridiques et des droits de l'homme sur la *«peine de mort dans les États membres et observateurs du Conseil de l'Europe - une violation inadmissible des droits de l'homme»*.

Lors de la session de janvier, le sénateur P. Wille a présenté le rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente.

Lors de la session d'avril, le sénateur P. Wille a présenté le rapport sur le référendum constitutionnel en République d'Azerbaïdjan, au titre de Chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire qui s'était rendue à Bakou le 18 mars 2009.

Lors de la réunion de la Commission permanente à Ljubljana fin mai, le sénateur P. Wille, rapporteur en matière budgétaire pour la quatrième année consécutive, a présenté les rapports concernant *«les budgets du Conseil de l'Europe pour l'exercice 2010»* et sur *«les dépenses de l'Assemblée pour l'exercice 2010»*. Le sénateur a dénoncé, une fois de plus, la situation difficile du budget du Conseil de l'Europe, surtout en cette période de crise économique et financière qui touche tous les États membres du Conseil de l'Europe.

Lors de la réunion de la Commission permanente à Ljubljana, le sénateur P. Wille a présenté le rapport pour la commission des questions économiques et du développement sur la *«protection de l'aide financière des États membres du Conseil de l'Europe aux pays pauvres contre les fonds financiers dits «fonds vautours»»*, un sujet auquel il s'était déjà intéressé au Sénat et qu'il avait introduit à l'Assemblée parlementaire.

Le sénateur P. Wille a également introduit une proposition de recommandation sur le *«fossé salarial entre les femmes et les hommes»*, pour laquelle il s'est fait désigner rapporteur pour la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes.

Lors de la réunion de la Commission permanente à Ljubljana, la sénatrice M. Smet a présenté le rapport pour la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes sur les *«violences sexuelles envers les femmes dans les conflits armés»* et plus spécifiquement à *l'est de la République démocratique du Congo*, un sujet qui lui tient particulièrement à cœur et qu'elle avait introduit à l'Assemblée parlementaire.

Le sénateur G. Lambert a été désigné rapporteur pour avis pour la commission des questions économiques et du développement sur le *«droit d'auteur en Europe»*.

Le sénateur G. Lambert a également introduit une proposition de résolution sur les *«lois discriminatoires vis-à-vis des réfugiés politiques macédoniens de Grèce»*.

3. Assemblée européenne de sécurité et de défense (Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO))

L'Assemblée de l'UEO a été créée en 1954 lorsque le Traité de Bruxelles de 1948 sur la coopération européenne en matière de sécurité et de défense a été modifié pour créer l'«Union de l'Europe occidentale».

L'Assemblée examine et accompagne les activités intergouvernementales européennes dans tous les domaines liés à la sécurité et de la défense, y compris la coopération en matière d'équipements de défense. À la suite du transfert des activités opérationnelles de l'UEO à l'UE, l'Assemblée se consacre principalement au suivi de la politique de sécurité et de défense (PESD) de l'UE, tout en restant attentive aux implications de l'engagement de défense collective (Article V) de l'UEO et de la coopération avec l'OTAN basée sur l'Article IV du Traité de Bruxelles modifié, qui établit un lien organique avec l'Alliance atlantique.

Considérant l'importance croissante des questions de sécurité et de défense et la nécessité d'exercer un suivi interparlementaire efficace, au niveau européen, des décisions intergouvernementales prises dans ce domaine, l'Assemblée a révisé sa Charte et son Règlement en 2008. En conséquence, les parlementaires des 27 États membres de l'UE peuvent désormais assister de plein droit aux sessions plénières et aux réunions de commission de l'Assemblée. L'Islande, la Norvège et la Turquie, membres européens de l'OTAN mais non de l'UE, sont membres associés. En outre, un certain nombre de parlements et d'assemblées sont soit partenaires, soit observateurs.

La composition de la délégation du Sénat à l'Assemblée de l'UEO, identique à celle à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, se présente comme suit:

- membres effectifs: MM. Philippe Monfils, Luc Van den Brande et Paul Wille
- membres suppléants: Mme Miet Smet, MM. Geert Lambert, H. Vandenberghe et Karim Van Overmeire

Avec les 7 parlementaires désignés par la Chambre des représentants, la délégation belge compte au total 14 membres qui participent aux travaux de l'Assemblée. La délégation belge est présidée par le sénateur Philippe Monfils.

Lors de la session de décembre 2008, le député Luc Goutry a été élu pour la deuxième année consécutive comme Vice-Président de l'Assemblée pour la Belgique.

La délégation a participé aux séances plénières de l'Assemblée qui se sont tenues à Paris (2-4 décembre 2008 et 2-4 juin 2009) ainsi qu'aux réunions des diverses commissions de l'Assemblée.

Lors de la session de décembre 2008, le sénateur Paul Wille a présenté un rapport au nom de la Commission politique sur la «dimension septentrionale de la sécurité européenne». L'Assemblée a adopté une recommandation dans laquelle elle préconise que l'UE et l'OTAN intègrent davantage dans leurs débats stratégiques les conséquences sécuritaires du réchauffement climatique et de la fonte de la calotte glaciaire, qui ouvrent de nouvelles voies maritimes et ne constituent plus un frein aux activités militaires et économiques dans cette zone.

Lors de la session de décembre 2008, le député Daniel Ducarme a également présenté un rapport au nom de la Commission politique sur une «une stratégie de sécurité et de défense commune pour l'Europe». Dans sa recommandation, l'Assemblée invite l'UE à rédiger un Livre vert à caractère consultatif sur une stratégie de sécurité et de défense commune à l'Europe afin de pallier l'absence, pour l'heure, d'un consensus en faveur d'un engagement plus contraignant qu'impliquerait un Livre blanc.

Parmi les grands sujets débattus lors des sessions plénières, il y lieu de mentionner: la sécurité européenne après la guerre en Géorgie, le système multinational d'imagerie spatiale MUSIS, la guerre informatique, les nouvelles perspectives de coopération en matière de PESD entre l'UE et les États-Unis, le rôle de l'UE dans la lutte contre la piraterie, la guerre en Afghanistan, la PESD et l'avenir des Balkans occidentaux.

La délégation belge a également participé aux différents colloques et conférences qui ont été organisés par l'Assemblée, comme :

- Berlin (Allemagne), le 2 avril 2009 : «La coopération civilo-militaire de gestion de crise»;
- Prague (République tchèque), le 12 mars 2009 : «Coopération UE/OTAN»;
- Bonn (Allemagne), le 5 mars 2009 : «La coopération européenne en matière d'équipements de défense: Défis et perspectives»;

Les rencontres conjointes semestrielles des membres de l'Assemblée avec les Représentants permanents du Conseil permanent de l'UEO / Comité politique et de sécurité de l'Union européenne (COPS) ont eu lieu à Bruxelles le 22 septembre 2008 et le 23 mars 2009. Ce Comité, composé des Ambassadeurs représentant les États membres de l'UE, est l'organe politique directeur de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Dans le cadre de ces rencontres, les membres de l'Assemblée ont également eu des contacts avec d'autres organes de l'UE, tels que le Comité militaire et l'État major.

4. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

La sénatrice Anne-Marie Lizin (à l'époque PS, aujourd'hui indépendante) et le sénateur Alain Destexhe (MR) ont participé aux réunions d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui se sont tenues à Toronto du 18 au 21 septembre 2008. La conférence principale avait pour thème « L'OSCE dans un monde ouvert ». Un débat très animé eut lieu sur la crise en Géorgie, dans lequel est intervenu Mme Lizin. La délégation fut conduite par le député François-Xavier de Donnea (MR) et était en outre composée des députés Patrick Moriau (PS), Sabien Lahaye-Battheu (Open VLD), Roel Deseyn (CD&V) et Francis Van den Eynde (VI. Bel.).

En sa qualité de Vice-Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Mme Lizin a participé à la réunion du Bureau de l'Assemblée qui a eu lieu le 3 décembre 2008 à Helsinki à la veille de la réunion ministérielle.

Le 12 février 2009, la composition de la délégation a été modifiée, M. Philippe Mahoux (PS) remplaçant dorénavant Mme Lizin au sein de l'AP de l'OSCE.

La délégation du Parlement fédéral a participé à la huitième session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui s'est tenue à Vienne les 19 et 20 février 2009.

La dix-huitième session annuelle s'est tenue à Vilnius du 29 juin au 3 juillet 2009. Le Sénat y était représenté par M. Alain Destexhe (MR). La Chambre des Représentants y avait délégué les députés François-Xavier de Donnea (MR), Sabien Lahaye-Battheu (Open VLD), Roel Deseyn (CD&V N-VA) et Francis Van den Eynde (VI. Bel.). La session annuelle était consacrée aux nouveaux défis de sécurité auxquels l'OSCE fait face.

5. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne («COSAC »).

La COSAC constitue une forme de coopération interparlementaire offrant un lieu de rencontre aux membres des organes spécialisés dans les affaires communautaires des

parlements nationaux de l'Union européenne et de la commission compétente du Parlement européen. Les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne participent également à ces conférences. Les réunions sont organisées deux fois par an par le parlement de l'État membre qui exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne.

La 40e COSAC qui s'est tenue à Paris (France) les 3 et 4 novembre 2008 et à laquelle ont participé les sénateurs Anne Delvaux, Jean-Jacques de Gucht et François Roelants du Vivier, a traité des thèmes suivants :

- Sécurité énergétique
- Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité par les parlements nationaux
- L'avenir de l'Europe après 2013
- Le contrôle parlementaire sur Europol et Eurojust

La 41e COSAC qui s'est tenue à Prague (Tchéquie) les 11 et 12 mai 2009 et à laquelle ont participé les sénateurs Anne Delvaux et Alain Courtois, s'est penchée sur les thèmes suivants :

- La situation économique et financière actuelle au sein de l'Union européenne
- La stratégie politique annuelle de la Commission européenne pour 2010
- Le rôle de l'Union européenne dans la garantie de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde
- La dimension orientale de la politique européenne de voisinage

6. Union interparlementaire

L'Union interparlementaire, qui existe depuis 1889, est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Actuellement, 153 parlements en sont membres. La Belgique est l'un des neuf pays membres fondateurs.

Le Bureau du groupe belge de l'UIP est composé de 14 membres. Les sénateurs suivants en faisaient partie au cours de la session 2007-2008 :

- membres : M. Beke, Mme de Bethune, M. Destexhe et Mme Temmerman
- suppléants: Mme Delvaux, Mme Hermans et M. Mahoux.

Mme de Bethune est présidente du groupe belge de l'UIP.

Le Bureau du groupe s'est réuni le 7 octobre et le 11 décembre 2008, ainsi que le 10 février, le 18 mars et le 24 juin 2009. Le groupe belge de l'UIP s'est réuni en assemblée générale le 10 février 2009.

M. Mahoux est membre du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP depuis avril 2007 (mandat de 5 ans). Ce comité s'occupe de cas concrets de violations des droits de l'homme dont des parlementaires sont victimes. Il se réunit quatre fois par an : lors de chaque Assemblée et deux fois au siège de l'UIP à Genève. M. Mahoux a participé aux sessions

pendant la 119e et la 120e Assemblée (voir ci-dessous) ainsi qu'aux sessions à Genève du 18 au 20 janvier et du 27 au 29 juin 2009.

M. Destexhe est vice-président de la commission Paix et sécurité internationale de l'Assemblée de l'UIP depuis avril 2009 (mandat de 4 ans).

Depuis avril 2009, le groupe belge de l'UIP dispose de son propre site web (<http://ipu.fed-parl.be>). On y trouve des informations sur l'organisation et les activités du groupe belge ainsi que sur l'Union interparlementaire en général.

Sessions de l'Assemblée de l'UIP

- 119e Assemblée, Genève, 11-15 octobre 2008

Mme de Bethune a dirigé la délégation, dont faisaient également partie MM. Mahoux et Beke.

A l'initiative de M. Beke, la délégation belge a proposé un débat d'urgence sur la crise financière. L'Assemblée a retenu ce sujet, proposé également par plusieurs autres délégations. Lors du débat, M. Beke a présenté un projet de résolution. Il a également participé aux travaux du comité de rédaction qui était chargé d'élaborer un texte de synthèse sur la base des différentes résolutions présentées.

Outre le débat d'urgence, la session comportait des débats-panels sur les thèmes à examiner par les commissions permanentes lors de la prochaine assemblée. La commission des Affaires des Nations Unies s'est également réunie. Elle a tenu une audition avec des responsables des Nations Unies sur la crise alimentaire dans le monde et entendu plusieurs rapports, dont un rapport sur la mise en œuvre de la réforme « Une seule ONU » dans un de ses pays pilotes (la Tanzanie) et un rapport concernant les résultats du Forum d'Accra sur l'efficacité de l'aide au développement.

En marge de la session, Mme de Bethune a eu une rencontre avec M. Likachev, président du groupe d'amitié pour la Belgique et le Luxembourg du Conseil de la Fédération (sénat) de Russie.

- 120e Assemblée, Addis Abeba (Ethiopie), 4-10 avril 2009

MM. Beke, Destexhe et Mahoux ainsi que Mme Temmerman ont participé à la session.

L'Assemblée a approuvé des résolutions sur les questions suivantes :

- promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires, et assurer l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires : le rôle des parlements (commission I: Paix et sécurité internationale)
- changements climatiques, modèles de développement durable et énergies renouvelables (commission II: Développement durable, financement du développement et commerce)

- la liberté d'expression et le droit à l'information (commission III : Démocratie et droits de l'homme)
- le rôle des parlements dans l'atténuation des effets sociaux et politiques de la crise économique et financière internationale sur les groupes les plus vulnérables de la communauté mondiale, en particulier en Afrique (point d'urgence).

Dans le cadre du débat sur la liberté d'expression et le droit à l'information, l'Assemblée a approuvé les amendements présentés par M. Mahoux concernant la protection des sources journalistiques.

Mme Temmerman a participé à la Réunion des femmes parlementaires. A son initiative, la Réunion a proposé des amendements au projet de résolution sur les changements climatiques attirant l'attention sur le lien entre l'accroissement de la population mondiale et la demande croissante qui pèse sur les ressources naturelles, et préconisant une politique de planification démographique dans ce contexte. Ces amendements ont été adoptés par l'Assemblée.

Mme Temmerman a également pris la parole lors d'un débat-panel sur la problématique des adolescentes, groupe souvent oublié dans les débats sur les droits des femmes et les droits des enfants. Elle a par ailleurs participé à une visite sur le terrain organisée en marge de l'assemblée par l'UNICEF. La visite portait sur le programme d'extension de la couverture sanitaire (*Health Extension Programme*) actuellement mis en œuvre en Ethiopie.

L'UIP a approuvé les recommandations de son groupe consultatif sur le VIH/sida demandant la suppression des restrictions de voyage liées au VIH. Mme Temmerman est membre de ce groupe.

M. Beke a assisté à une rencontre de parlementaires des pays membres de l'Union européenne avec Jean Ping, le président de la Commission de l'Union africaine, qui a son siège à Addis Abeba.

Autres conférences de l'UIP

- Briefing parlementaire dans le cadre de la XVIIe Conférence internationale sur le sida, Mexico, 5 août 2008: M. Beke, Mme Temmerman
- Conférence parlementaire sur l'OMC, Genève, 10-12 septembre 2008 : M. Beke
- Séminaire annuel pour les commissions parlementaires traitant des droits de l'homme, Genève, 3-5 novembre 2008 : Mme Defraigne
- Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies, New York (ONU), 20-21 novembre 2008 : M. Beke
- Audition parlementaire à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, Doha, 28 novembre 2008 : Mme Lizin
- Séminaire annuel pour les commissions parlementaires sur la condition de la femme et d'autres commissions traitant de l'égalité des sexes, Genève, 2-4 décembre 2008 : Mmes Hermans et Tilmans

- Séminaire régional sur le thème « Elaborer un cadre de protection pour l'enfance : le rôle des parlementaires dans la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents et la lutte contre ce phénomène », Tirana, 14-15 décembre 2008: Mme Russo
- Réunion parlementaire dans le cadre de la 53e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, New York, 4 mars 2009 : Mmes Tilmans et Tindemans
- Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale, Genève, 7-8 mai 2009: M. Beke.

Contacts bilatéraux du groupe belge de l'UIP

Au sein du groupe belge de l'UIP, il existe 93 sections bilatérales ainsi qu'un groupe de travail Balkans et un groupe de travail Palestine, qui sont répartis en huit groupes régionaux (Europe occidentale, Europe méridionale, Europe centrale, Eurasie, Moyen-Orient/Afrique du Nord, Afrique, Asie/Océanie et Amérique). Parmi ces sections et groupes de travail, auxquels prennent part les membres du Parlement fédéral de leur propre initiative, 48 sont présidés par des sénateurs.

Il y a eu trois missions dans le cadre des sections bilatérales.

Une délégation de la section Belgique-Géorgie, conduite par Mme de Bethune, présidente du groupe belge de l'UIP, et par Mme Lizin, présidente de la section, s'est rendue en Géorgie les 28 et 29 août 2008.

Une délégation de la section Belgique-Chypre, composée de M. Monfils, président de la section, et de M. Collas, a effectué une visite à Chypre du 23 au 26 septembre 2008.

Une délégation de la section Belgique-Cuba sous la houlette de la présidente de la section, Mme Bouarfa, s'est rendue à Cuba du 24 au 31 octobre. MM. Claes et Destexhe ont également participé à cette mission.

Une délégation du groupe d'amitié pour la Belgique du Parlement britannique, conduite par Lord Montgomery, a visité le Parlement fédéral le 4 mars 2009, à l'invitation de la section Belgique/Grande-Bretagne.

La rencontre annuelle des présidents et vice-présidents des sections bilatérales avec les ambassadeurs des pays concernés a eu lieu le 10 mars 2009 dans les salons de la Présidence du Sénat.

Par ailleurs, Bruxelles a été le théâtre de rencontres avec des délégations parlementaires, des ambassadeurs et d'autres représentants des pays et territoires suivants : Afrique du Sud, Arménie, Bolivie, Burundi, Canada, Chili, Colombie, R.D. Congo, Corée, Cuba, Espagne, Ethiopie, Grèce, Hongrie, Irak, Israël, Japon, Kosovo, Libye, Monaco, Palestine, Pologne, République tchèque, Sénégal, Thaïlande, Ukraine et Venezuela.

7. Assemblée parlementaire euroméditerranéenne (APEM)

Mme Elke TINDEMANS, sénatrice, (CV&V) a représenté le Parlement fédéral au sein de la commission de l'APEM pour la promotion de la qualité de la vie, des échanges humains et de la culture, qui s'est réunie à Lisbonne sous la présidence de M. Alberto Marques Antunes (membre de l'Assembleia da Republica).

Le 18 juillet les travaux de la commission ont été consacrés aux thèmes du dialogue interculturel et des flux migratoires en tant que véhicules de développement régional.

Mme Tindemans est également membre de la Commission pour les droits des femmes. Cette commission s'est réunie le 4 juillet 2008 à Tunis et le 1er décembre 2008 au Parlement européen à Bruxelles. Deux thèmes y ont été abordés :

- Femmes, développement, paix et sécurité
- Femmes, éducation, formation et emploi

Mme Tindemans a insisté, au cours des débats, sur les visions différentes entre les deux rives de la Méditerranée. Elle a insisté sur le fait que le mot égalité n'est pas assez utilisé et qu'il faut y réfléchir d'avantage.

Mme Tindemans a également participé à la session de l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne qui s'est tenue au Parlement européen le 16 et 17 mars 2008. Elle y a siégé au sein de la commission pour la promotion de la qualité de la vie, des échanges humains et de la culture, ainsi que dans la commission pour les droits des femmes. La crise financière et la situation au Moyen Orient étaient au centre des débats de la session plénière.

*
* *

V. Relations internationales

1) Visites officielles du Président du Sénat à l'étranger

- 13-14/11/2008 Saint-Pétersbourg/Russie – Participation à la réunion de l'Association des Sénats d'Europe
- 12-13/1/2009 Budapest/Hongrie : visite officielle d'une délégation conduite par M. Armand De Decker à l'invitation de Mme Katalin Szili, Présidente du Parlement hongrois
Sénatrices accompagnantes :
- Mme Anne Delvaux, Présidente de la section UIP Belgique/Hongrie
 - Mme Elke Tindemans, Membre de la section UIP Belgique/Hongrie
- Rencontres :
- SEM Laszlo Solyom, Président de la République de Hongrie
 - SEMme Katalin Szili, Présidente du Parlement hongrois
 - Mme Kinga Göncz, Ministre des Affaires étrangères

2) Les personnalités étrangères suivantes ont été reçues en audience par le Président ou par des Vice-Présidents du Sénat :

- 08/09/2008 Visite de M. Umeo Kato, Bourgmestre de Nagakute
- 15/09/2008 Visite officielle de Hon. Huynh Ngoc Son, Vice-Président de l'Assemblée Nationale de la République socialiste du Vietnam
- Hon. Mr. Nguyen Manh Dzung, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Head of Mission of the Social Republic of Vietnam to the Kingdom of Belgium
 - Hon. Mr. Ngô Quang Xuân (M.Sc), Vice Chairman of the Foreign Affairs Committee, National Assembly of Vietnam - MP of Dong Thap province.
 - Hon. Mr. Nguyễn Đức Hiên, Vice Chairman - Office of the National Assembly of Vietnam ,MP of Quang Ngai province.
 - Hon. Mr. Võ Tiến Trung (Ph.D), Member of the National Defense and Security Committee, MP of Phu Yen province, Deputy Commander of Military Zone 5, Major General of Vietnam People's Army
- 18/09/2008 Visite de M. PHAM Gia Khiem, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam
- M. Nguyen Manh Dzung, Ambassadeur du Vietnam
 - M. Nguyen Quoc Cuong, Vice-Ministre des Affaires étrangères

- 15/10/2008 Visite de S.E. le Docteur Yves Sahinguvu, Premier Vice-Président du Burundi
- S.E.M. Jean Jacques Nyenimigabo, Ministre de la Jeunesse et des Sports et de la Culture
 - S.E.M. Laurent Kavakure, Ambassadeur du Burundi à Bruxelles
 - S.E.M. l'Ambassadeur Nicodème Nduhirubusa
- 22/10/2008 Visite des Présidents d'assemblées des provinces de la République démocratique du Congo
- M. Roger Nsingi Mbemba, Président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa
 - M. François Kimasi Matuiku Basaula, Président de l'Assemblée provinciale du Bas-Congo
 - M. Guy Musomo Wapembe, Président de l'Assemblée provinciale du Bandundu
 - M. Edmond Mondombo Kanzo, Président de l'Assemblée provinciale de l'Equateur
 - M. Leon-Dehon Basango Makedjo, Président de l'Assemblée provinciale de la Province orientale
 - M. Hubert Kindanda Radjabu Kishabongo, Président de l'Assemblée provinciale du Maniema
 - M. François Kabala Ilunga Mbidi, Président de l'Assemblée provinciale du Kasaï oriental
 - M. Omer Mijimbu Sha Kalau, Président de l'Assemblée provinciale du Kasaï occidental
 - M. Venance Lutongo Tshikambi, Vice-Président de l'Assemblée provinciale du Katanga
 - M. Jean Mukinti Baumbilia Kisolomi, Vice-Président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu
 - M. Théophile Habamungu Mirindi, Vice-Président de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu
- 05/11/2008 Visite de travail de S.E.M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie
- Mr. Edward Nalbandian, Minister of Foreign Affairs
 - Mr. Avet Adonts, Head of the National Assembly Standing Committee on the European Integration
 - Mr. Viguen Tchitechian, Ambassador of the Republic of Armenia to the EC
- 19/11/2008 Visite de S.E.M. Domitien Ndayizeye, Ancien Président de la République du Burundi
- 25/11/2008 Visite de travail de S.E.M. Javier Solana Madariaga, Secrétaire général du Conseil de l'Union Européenne et Haut Représentant de l'U.E. pour la PESC

- 3/12/2008 Visite officielle de M. Jacques Barrot, Vice-Président de la Commission européenne, chargé de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité
- 4/12/2008 Visite de Sa Sainteté le Dalaï Lama
- 8/12/2008 Visite officielle de S.E.M. Bronislaw Komorowski, Maréchal de la Diète de la République de Pologne, avec une délégation de parlementaires
- 19/01/2009 Visite officielle de M. Jaap de Hoop Scheffer, Secrétaire Général de l'OTAN
- 19/01/2009 Visite officielle de M. Meir Sheerit, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice d'Israël
- 4/2/2009 Visite officielle de M. Jaime Bermudez, Ministre des Affaires étrangères de la République de Colombie
- S.E. M. Luis Guillermo Plata, Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
 - S.E.M. Carlos Holmes Trujillo Garcia, Ambassadeur de Colombie
- 11/2/2009 Visite officielle de S.E.M. Volodymyr Lytvyn, Président du Parlement de la République d'Ukraine
- M. Y. Bersheda, Ambassadeur d'Ukraine
 - Mme. O. Herasumyuk, députée
 - M. S. Hrynyvetskyi, député
 - M. S. Kivalov, député
 - Mme N. Korolevska, députée
 - M. A. Martynuik, député
- 11/02/2009 Visite d'État de S.E. M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan
- S.E.M. Khamrokhon Zarifi, Ministre des Affaires étrangères de la République de Tadjikistan
 - M. Farrukh Hamraliev, Président du Comité d'Etat pour les Investissements étranger et les propriétés de l'état
 - M. Pulot Muhiddinov, Premier Vice-Ministre de l'Énergie et de l'Industrie de la République de Tadjikistan
 - M. Sharif Saidov, Président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la République de Tadjikistan
 - S.E.M. Saimumin Yatimov, Ambassadeur de la République du Tadjikistan en Belgique
- 18/02/2009 Visite de M. Amine Gemayel, Ancien Président de la République libanaise
- Prof. Salim Sayeg, Vice-Président du parti Kataeb

- Dr. Pierre Mehanna, représentant du parti Kataeb au Benelux
 - S.E.M. Adnan Mansour, Ambassadeur de la République du Liban
- 19/02/2009 Visite de S.E. M. Gervais Rufyikiri, Président du Sénat de la République du Burundi
- M. Sylvestre Ntibantunganya, Sénateur
 - M. Rukura Mohamed, Sénateur
 - S.E. M. Laurent Kavakure, Ambassadeur de la République du Burundi en Belgique
 - M. Selemani Mossi, Gouverneur de Gitega
- 16/03/2009 Visite officielle de S.E.M. Grigol Vashadze, Ministre des Affaires étrangères de la Géorgie
- S.E. Mme Salomé Samadashvili, Ambassadeur
- 18/03/2009 Visite d'une délégation du Palestinian-Israeli Peace NGO Forum
- 18/03/2009 Visite de M. Radoslaw Sikorski, Ministre des Affaires étrangères de la République de Pologne
- 20/03/2009 Visite d'une délégation de parlementaires du Congrès National des Etats-Unis
- The Honorable (Senator) Robert P. Casey (D-PA) and Mrs. Casey,
 - The Honorable (Senator) Robert F. Bennett (R-UT) and Mrs. Bennett,
 - The Honorable (Senator) George V. Voinovich (R-OH) and Mrs. Voinovich,
 - The Honorable (Senator) Melquiades R. "Mel" Martinez (R-FL) and Mrs. Martinez,
 - The Honorable (Senator) Jeanne Shaheen (D-NH) and Mr. Shaheen,
 - The Honorable (Congressman) Darrell Issa (R-49th/CA) and Mrs. Issa,
 - The Honorable (Congressman) Ron Kind (D-3rd/WI),
- 30/03/2009 Visite de S.E.M. Georgi Pirinski, Président de l'Assemblée Nationale de la République de Bulgarie à l'occasion du 13e anniversaire de Constitution bulgare – colloque « *Etude comparée de la Constitution bulgare et de la Constitution belge* »
- S.E. M. Hristo Georgiev, Ambassadeur de la République de Bulgarie à Bruxelles
 - M. Georgi Bliznachki, Professeur à l'Université "Kliment Ohridski" de Sofia
 - M. Dimitar Tokuchev, Professeur à l'Université "Kliment Ohridski" de Sofia

- 07/05/2009 Visite de S.E.M. El Hadj Abass Bonfoh, Président de l'Assemblée nationale de la République togolaise
- 12/05/2009 Visite de M. Alan Doss, Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU en République démocratique du Congo et Chef de la MONUC
- 14/05/2009 Visite de S.E.M. Gjorgji Ivanov, Président de l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine
- M.Nikola Todorcevski Ambassadeur, Ministre Affaires étrangères

3) Les ambassadeurs en poste à Bruxelles reçus par le Président du Sénat:

- 27/08/2008 S.E. Mme Salomé Samadashvili, Ambassadeur de la Géorgie
- 19/11/2008 S.E. Mme Mimoza Halimi, Ambassadeur de la République d'Albanie et S.E.M. Boris Grigic, Ambassadeur de la République de Croatie
- 01/12/2008 S.E.M. Yuanyuan Zhang, Ambassadeur de la République populaire de Chine
- 4/12/2008 S.E.Mme Samar Tamash, Ambassadeur d'Israël
- 5/12/2008 S.E.M. Zoltan Hernyes, Ambassadeur de la République de Hongrie
- 30/01/2009 S.E.M. Samir Addahre, Ambassadeur du Maroc
S.E.Dr. Ahmad Masa'deh, Ambassadeur de Jordanie
S.E.Sheikh Méch'Al-Thani, Ambassadeur du Qatar
- 30/01/2009 S.E.M. Jozef Smets, Ambassadeur de Belgique à Bujumbura

4) Les délégations parlementaires suivantes ont été reçues par le Sénat

- 10/7/2008 Délégation de la commission des Affaires Etrangères, Coopération et Sécurité de la République du Rwanda, conduite par M. Valens Munyabagisha
- 29/09-02/10/2008 Visite d'étude d'une délégation de parlementaires du Conseil National de la République de Namibie
- Hon. Ngohavi Kavetu, Membre du Conseil National
- Hon. Dorothy Kabula, Membre du Conseil National
- 29/1/2009 Délégation de parlementaires et hauts fonctionnaires de la République du Congo
Assemblée Nationale :

- M. Modeste Bahati Lukwebo, Questeur
 - Mme Brigitte Kalaba Sankwe, Questeur-Adjoint
- Sénat :
- M. Jean Philibert Mabaya Gizi Amine, Questeur
 - M. Ignace Ndebo Akanda, Questeur-Adjoint

23-26/03/2009 Visite de travail des présidents des commissions permanentes et des chefs des services des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République du Burundi

Assemblée nationale

- M. Séverin Buzingo, Président de la Commission des Affaires Politiques, Administratives et des Relations Extérieures;
- M. Evariste Nsambiyumva, Président de la Commission des Finances, des Affaires Economiques et de la Planification;
- M. Gérard Ruzagiriza, Président de la Commission de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation;
- M. Jean Claude Nduwimana, Président de la Commission de la Défense et de la Sécurité;
- M. Fidèle Mbunde, Président de la Commission de la Justice et des Droits de la Personne Humaine;
- Mme Agnès Nibobora, Présidente de la Commission de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et du Développement;
- M. Norbert Ndiwokubwayo, Président de la Commission des Affaires sociales, du Rapatriement, de l'Egalité des Chances et de la Lutte contre le SIDA;
- Mme Pascasie Nkinahamira, Présidente de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de la Culture et de la Communication;

Sénat

- M. Laurent Nicimbasha, Président de la Commission des Questions Politiques, Diplomatiques, de Défense et de Sécurité;
- Mme Clotilde Bizimana, Présidente de la Commission des Questions Institutionnelles, Judiciaires et des Droits et Libertés fondamentales;
- M. Charles Rugema, Président de la Commission des Questions économiques, des Finances et du Budget;
- Mme Jeanne Chantal Niyonzima, Présidente de la Commission des Questions Sociales, de la Santé, de la Jeunesse et de la Culture;
- M. Antoine Ntwari, Président de la Commission des Questions Administratives, de Décentralisation et de Contrôle de la Représentation dans les institutions

5) Divers

a) Projets éducatifs

15/09/2008	Journée Internationale de la Démocratie
20/09/2008	Journée du Patrimoine”Portes ouvertes”
01/10/2008	Parlement des Jeunes Fair Trade
18/10/2008	Place aux Enfants
27-31/10/2008	Parlement Jeunesse (session parlementaire pendant une semaine)
24, 25, 27/4/2009	Fête des Langues
15/05/2009	Scholierenparlement

b) Autres activités

9/10/2008	Séance d’hommage à et déjeuner en l’honneur de Mme Ingrid Betancourt
21/10/2008	Projection du film “Adieu Mères” dans le cadre du Festival du film arabe
10/11/2008	Présentation de l’oeuvre d’art « Dolores » de Lili Dujourie en présence de S.A.R. la Princesse Astrid
10/11/2008	Remise des prix du concours de photographies organisé à l’occasion du 60e anniversaire de l’octroi du droit de vote aux femmes en présence de S.A.R. la Princesse Astrid
26/11/2008	Déjeuner à l’occasion de la journée d’étude « Russie-Belgique »
03/12/2008	175e anniversaire de l’établissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Belgique
10/12/2008	60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme en présence de S.A.R. le Prince Philippe
14/01/2009	Remise du Prix Odissea au lauréat du concours couronnant un travail de fin d’études sur l’espace ; ce prix finance le séjour du lauréat dans une entreprise ou organisation européenne spécialisée en astronautique

04/02/2009	Réception en l'honneur des membres sortants et entrants du Conseil Supérieur de la Justice
02/03/2009	Déjeuner en l'honneur de Madame Shirin Ebadi, Prix Nobel de la Paix
06/03/2009	Cérémonie de la Remise des diplômes de l'Ecole des Officiers de la Police fédérale, suivie d'une réception
13/03/2009	Dîner à l'occasion de l'ouverture de la session du Conseil interparlementaire consultatif de Benelux à Bruxelles
22/04/2009	Colloque sur le thème « la Traite des êtres humains »
07/05/2009	Accueil et réception en l'honneur de M. Xavier Van der Stappen, instigateur de « Paris Dakar no oil »
18/05/2009	Déjeuner en l'honneur du Baron Peter Piot
18/05/2009	Colloque « La lutte contre le sida »
16/06/2009	Exposé par Mme Danièle Zucker, Docteur en psychologie et analyste du comportement criminel sur le thème « Dossier viol : où en est la justice belge ? – Contribution à une recherche européenne » de
19/06/2009	Présentation officielle des tomes V et VI des Documents diplomatiques belges 1941-1960

c) Manifestations patriotiques

11/11/2008	Commémoration dans le cadre de la Journée de l'Armistice
15/11/2008	Fête du Roi
8/05/2009	Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale – Accueil de jeunes des 3 communautés

d) Sénateurs détachés comme observateurs électoraux

04.11.2008:	Elections présidentielles américaines (Mme Tindemans et M. Lambert)
5.4.2009	Elections législatives en Moldavie (M. Leterme)
28.06.2009	Elections législatives en Albanie (M. Van Overmeire)
29.07.2009	Élections législatives anticipées en Moldavie (Mme Vienne)

e) Des sénateurs ont participé, au nom du Sénat, aux conférences, séminaires, colloques et voyages ministériels suivants :

- Du 3 au 8.8.2008: XVIIe Conférence internationale sur le sida, Mexico (M. Wouter Beke)
- Du 26 au 28.8.2008: Forum parlementaire sur le développement durable et l'efficacité de l'aide (organisé par l'AWEPA), Nairobi (M. Joris Van Hauthem)
- Du 11 au 12.9.2008: Session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC (Organisation mondiale du commerce), Genève (M. Wouter Beke)
- Du 15 au 17.10.2008: 4e forum pour l'avenir de la démocratie (organisé par le Conseil de l'Europe), Madrid (M. Philippe Mahoux)
- Du 19 au 22.10.2008: 3e Congrès mondial des femmes en politique et dans les fonctions dirigeantes : genre et changement climatique (organisé par le CAPWIP & UN-ISDR), Manille (Mme Nele Lijnen)
- Du 23 au 25.10.2008: Conférence parlementaire régionale pour la région des Grands lacs africains : "Vers une génération sans sida" (organisée par l'AWEPA), Kampala (Mme Anne Delvaux)
- Du 17 au 21.11.2008: Conférence internationale sur les biocarburants : les biocarburants comme vecteur du développement durable, São Paulo (Mme Christine Defraigne)
- Du 14 au 15.12.2008: Séminaire parlementaire : "Élaborer un cadre de protection de l'enfance : le rôle des parlementaires dans la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents et la lutte contre ce phénomène" (organisé par l'UIP et l'UNICEF), Tirana (Mme Carine Russo)
- Le 19.2.2009: Séminaire de l'OCDE pour les parlementaires sur la crise financière et économique, Paris (M. Roland Duchatelet)
- Du 18 au 20.03.2009: 5e Forum mondial de l'eau : les parlements mobilisés pour l'eau, Istanbul (Mme Marie-Hélène Crombé-Berton)
- Du 7 au 8.05.2009: Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale (organisée par l'UIP), Genève (M. Wouter Beke)

f) Association des Sénats d'Europe

- *Réunion extraordinaire à Saint-Pétersbourg (14 novembre 2008)*

Cette réunion s'est tenue à l'occasion du 15ème anniversaire du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie.

Dans son intervention, le Président De Decker s'est attaché à illustrer le rôle d'une Chambre de réflexion, à côté d'une Chambre « politique ». Les Sénats sont notamment appelés à améliorer la législation et à approfondir des questions de société, tandis que les Chambres

doivent, elles, traiter au jour le jour, et parfois dans l'urgence, l'actualité politique et contrôler gouvernement et budget.

Il illustra son propos en donnant l'exemple d'une Haute Assemblée qui existe de longue date, le Sénat des États-Unis d'Amérique.

- *Réunion de La Haye (17 avril 2009)*

Monsieur H. Vandenberghe, Premier Vice-Président, a développé le rôle de contre-pouvoir que le Sénat belge exerce à différents niveaux : en effectuant une seconde lecture des textes législatifs, en assurant une forme de garantie citoyenne dans le cadre de la « démocratie délibérative » et en étant le lieu de rencontre des collectivités politiques fédérées.

Il a souligné également la nécessité de légiférer dans la clarté et à bon escient.

« Le citoyen n'a plus de confiance en la démocratie lorsqu'il ne comprend pas ». Par ailleurs « l'inflation législative tue ». Enfin, « la législation ne doit pas être élaborée de manière virtuelle, mais être ancrée dans la réalité ».

*
* * *

VI. Communication

1. Contacts avec les médias

a. Flashes infos

Chaque jour, le service Communication transmet à des catégories spécifiques de journalistes des flashes infos électroniques ciblés comportant un commentaire succinct des points à l'agenda de la séance plénière et des commissions et des textes déposés par les sénateurs qui ont été adoptés en commission ainsi que des informations sur les colloques, événements, visites officielles, etc. qui ont lieu au Sénat.

Depuis le 19 juin 2007, 87 courriers électroniques, rédigés chaque fois dans deux langues au moins, ont été transmis à la presse. En outre, depuis ce mois de juillet 2009, le service Communication envoie chaque semaine des communiqués vers la presse régionale, pour informer les journalistes des demandes d'explications et questions orales des sénateurs de leur région.

Pour recevoir les flashes info : Krista Mortier : tél. 02/501.72.78 — krista.mortier@senate.be

Outre cette approche proactive, le service Communication a répondu à de nombreuses questions de journalistes, par téléphone et par courriel.

Informations :

Patrick Peremans – 02/501.73.37 ou 0477/79.79.01 – pp@senate.be

Françoise Themelin – 02/501.74.92 ou 0496/28.50.76 – ft@senate.be

b. Rencontres avec la presse

Depuis juin 2009, le président du Sénat et les présidents de commission ont organisé de nombreuses conférences de presse, points de presse, déjeuners de presse et colloques, événements qui ont bénéficié d'une large attention de la part de la presse.

Durant cette période, plusieurs événements ont été organisés, parmi lesquels un colloque sur la lutte contre le sida en l'honneur M. Peter Piot, la Fête de la Dynastie et la remise du Prix Odissea.

c. Caméras

Depuis 7 ans, le service Communication met gratuitement à disposition des enregistrements audiovisuels professionnels des séances plénières et de certaines réunions de commission.

Depuis quelque temps, on peut visionner l'enregistrement vidéo de la séance plénière dès le lendemain de celle-ci. Il suffit de cliquer sur le nom de l'orateur pour visionner son intervention. De plus, une version live, sans aucun découpage, est disponible sur le site Web, ce

qui permet de suivre la séance en direct. La technique du ‘Videoclippping’ permet d’utiliser facilement des images provenant de fragments spécifiques.

Toutes les séances plénières du Sénat depuis janvier 2006 peuvent être visionnées sur le nouveau site Web du Sénat.

Commandes de cassettes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – ggo@senate.be

d. Photos

Les photos numériques réalisées par les photographes du Sénat sont également mises à la disposition de la presse écrite. Plusieurs photos prises par notre service ont figuré dans les pages de certains journaux. Enfin, un grand nombre photos du service Communication illustrent de nombreux sites Web extérieurs au Sénat (sites Web personnels/blogs de sénateurs, ONG, associations, organisations internationales, etc.).

Commandes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – ggo@senate.be

*

**

2. Relations publiques

a. Courriels venant du public

Du 1er janvier 2009 au 30 juin 2009, le service Communication a répondu à quelque 140 courriels et appels téléphoniques de citoyens.

b. Site Web

Le site Web actuel a été amélioré au maximum, notamment par l’ajout d’une fonction de recherche intéressante, de messages d’actualité et de photos. Entre-temps, un nouveau site Webest en préparation ; il devra être plus attrayant et plus convivial.

c. Revue du Sénat

La revue du Sénat paraît semestriellement, sauf en période d’élections. Le numéro 16 portait sur le 60e anniversaire du droit de vote des femmes en Belgique. Les revues (36.000 ex.) sont envoyées gratuitement aux écoles, bibliothèques, acteurs de la société civile et citoyens intéressés.

L’album photo, le dépliant et le film DVD sur le Parlement fédéral (à télécharger gratuitement sur www.senaat.be ou à commander au prix de 2 €) sont toujours disponibles au service Communication.

Commandes : Monique Schaeck – tél. 02/501.78.49 – ms@senate.be

d. Événements : voir VI.1.b) *Rencontres avec la presse*

3. Plate-forme Démocratie et Citoyenneté

La Plate-forme Démocratie et Citoyenneté du Sénat publie sur un site portail des informations sur l'éducation à la citoyenneté au sens large et l'éducation à la mémoire, notamment en ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale. Le site portail propose une banque de données thématique des organisations actives sur le terrain. Il propose aussi un calendrier d'événements annonçant des activités en rapport avec la démocratie et la citoyenneté. L'objectif est de proposer à toutes les personnes et organisations qui remplissent une mission d'éducation un site portail susceptible de les informer, de répondre à leurs questions et de les aiguiller vers les initiatives les plus pertinentes. En outre, il s'agit de susciter, par le biais du site Web, des interactions entre les acteurs.

Par ailleurs, la Plate-forme Démocratie et Citoyenneté du Sénat tente d'élargir l'offre en matière d'activités centrées sur la citoyenneté et l'éducation à la mémoire. Cette année, la Plate-forme a réalisé les projets suivants :

- Les jeunes, la démocratie et la politique (18/02/09): cette journée d'étude réunissant trois écoles francophones de Bruxelles fut la première d'une série de versions condensées et adaptées de la 'Journée de la mémoire' (08/06/09). Après la promenade thématique 'Répression et résistance à Bruxelles pendant la Seconde Guerre mondiale', les élèves ont participé à un débat avec des sénateurs originaires de Bruxelles.
- Une journée d'étude sur les préjugés (07/04/09): En marge d'une visite au Parlement fédéral, 80 élèves d'une école de la Communauté germanophone ont effectué une visite multiculturelle dans Bruxelles et participé à des ateliers sur l'asile et l'immigration. La Plate-forme Démocratie et Citoyenneté du Sénat a élaboré ces ateliers en collaboration avec le Parlement de la Communauté germanophone, Fedasil, le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, l'Office des Étrangers et l'Organisation internationale des Migrations. Lors de l'événement, le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies a présenté un nouveau kit pédagogique.
- Le 8 mai 2009, le Sénat a organisé - en collaboration avec la Chambre - une journée s'inspirant de la Journée de la mémoire du 6 mai 2008, intitulée 'Journée de la démocratie et de la tolérance'. Cette année, les témoignages et la promenade thématique ont à nouveau constitué le plat de résistance de cette journée.

La Plate-forme a également participé aux initiatives suivantes :

- le débat sur les droits de l'Homme (10/12/08) : le Sénat a organisé un débat sur les droits de l'homme à l'occasion du 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des experts, des sénateurs et des enseignants ont pris part au débat.
- les revues du Sénat numéros *15 et 16*: la Plate-forme Démocratie et Citoyenneté a contribué à la rédaction de deux numéros de la revue du Sénat.

- Enfin, la Plate-forme a travaillé en collaboration avec la Chambre des représentants et la Fondation Roi Baudouin à un cursus interactif didactique, comprenant un DVD et des exercices adaptés. Le DVD, qui est destiné aux enseignants et élèves du 3e degré de l'enseignement secondaire, vise à présenter le fonctionnement et le rôle du Parlement fédéral.

Info : Els Naeyaert – tél. 02 501 73 45 courriel : en@senate.be
